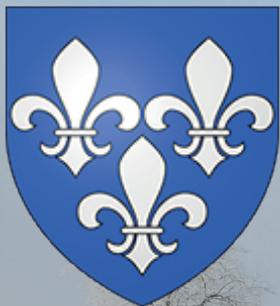


# L'Écho Québriacois

Bulletin d'informations communales N°39

Décembre 2022



Les acteurs de la Vie Locale

L'élagage

Les animations locales



**MPtec**  
MASQUE & PROTECTION

FABRICANT FRANÇAIS DE MASQUES

Votre Protection,  
au coeur de **Notre Innovation**

- Catalogue permanent de +15 couleurs
- Confort et maintien renforcés
- Filtration optimale
- Dispositif antibuée

Masques Médicaux  
Type IIR  
Norme EN 14683:2019

Disponible en taille enfant

Masques de Protection  
FFP2 NR  
Norme européenne  
EN 149:2001 + A1:2009

ZA de Rolin, 35190 Québriac

contact@mptec.fr

Retrouvez tous nos produits sur [www.mptec.fr](http://www.mptec.fr)

Tous les produits MPtec sont conçus et produits en France, à Québriac, entre Rennes et Saint-Malo.

**HP énergétique**

Plombiers Chauffagistes bois / solaire

Chaudières Bois  
Solaire thermique / photovoltaïque  
Plomberie générale  
VMC double flux

La haute performance, l'éthique en plus!

QUÉBRIAC • Tél/Fax: 02 99 13 28 94 • [www.hpenergetik.fr](http://www.hpenergetik.fr)

**O! Grain de Café**

Bar

Cave à bières et spiritueux  
Epicerie fine et coffrets gourmands  
Concerts - Karaoké

Tabac - Jeux

FDJ

20 rue de la Liberté  
35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 02 59

**SAS CLOLUS COUVERTURE**  
LE SAVOIR-FAIRE DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

**COUVERTURE ZINGUERIE**  
Pose vélux  
Neuf & Rénovation

18 a Le Grand bois 35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 01 17 - 06 32 59 15 31  
[clolus.couverture@outlook.fr](mailto:clolus.couverture@outlook.fr)

**LA FERME DES ROCHELLES**

Volailles et Œufs  
Elevage plein-air

EARL GAUTIER  
Les Rochelles 35190 SAINT-DOMINEUC  
02 99 45 30 49 • 06 62 78 98 12  
[hugautier@wanadoo.fr](mailto:hugautier@wanadoo.fr) • [www.fermedesrochelles.com](http://www.fermedesrochelles.com)

**C CHAUSS & MOI**

Vente de chaussures et accessoires

**SARL CHAUSS & MOI**

Avenue des Trente - C.C. Les Petites Doves - 35190 TINTÉNIAC  
Tél. : 06 11 91 07 78 - [nadine@chauss-et-moi.fr](mailto:nadine@chauss-et-moi.fr)  
RC St Malo 880 336 169 N° TVA FR 92 880 336 169

**RGE QUALIFELEC**

**Lebreton**

Electricité Générale  
Plomberie - Chauffage

Z.A. ROLIN 35190 QUEBRIAC  
[www.lebreton-electricite.fr](http://www.lebreton-electricite.fr) 02.99.68.06.74  
[contact@lebreton-electricite.fr](mailto:contact@lebreton-electricite.fr) 06.62.50.26.95



## SOMMAIRE

### Le mot du Maire ..... 3

#### Vie communale ..... 4-10

Le défi de la sobriété et de l'équilibre  
De nouveaux circuits de randonnée à découvrir !  
Espace petite enfance à Québriac  
Les obligations en matière d'élagage  
Le déploiement de la fibre  
Venez à la rencontre de vos élus !

#### École ..... 10-12

Sorties  
Année scolaire 2022-2023  
Le goûter commun

#### Vie Locale ..... 13-22

De l'argent de poche pour les jeunes Québriacois  
La Journée citoyenne à Québriac  
Libre cueillette au Verger Communal du Poncel  
Concours des maisons fleuries et potagers  
Des travaux de réfection  
Travaux réalisés à l'école  
L'arrivée de Douces Saveurs Créoles à Québriac  
Ravalement isolation  
Raphaël MILLET Architecte  
Coach de vie  
Voléane  
Trampoline  
Québriac, un point sur le projet d'antenne-relais  
Pour mieux connaître les acteurs de la vie locale

#### Vie intercommunale ..... 23

Manger sain et local... Cap' de relever le défi ?  
Relais Petite Enfance  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

#### Vie sociale ..... 24-25

De belles rencontres au Village du Courtil Noë  
Les veilleurs  
Retour du repas CCAS

#### Vie Associative ..... 26-31

La Semaine de l'Enfance  
Anim 6  
APE  
ACPG/CATM  
Cercle d'Ille-et-Rance  
Comité des fêtes du Grand-Bois  
Entente Québriacoise  
Les chansons à Mémé ont démarré  
ES Québriac  
Union Nationale des Combattants  
Queb' Rando  
La crèche de l'Ormel

#### Un page d'histoire ..... 32-39

Les moulins à eau



## Le Mot du Maire

Chères Québriacoises, Chers Québriacois,

Après la trêve estivale, la rentrée Québriacoise a retrouvé son traditionnel dynamisme, avec ses moments de partages associatifs, solidaires et festifs, comme le témoignent les différentes organisations du ball trap, la fête annuelle de la randonnée, la journée des associations, la cueillette de pommes au verger du Poncel, sans oublier deux nouveautés que sont les journées du patrimoine et de la citoyenneté. Enfin, l'organisation des repas des classes 0 et 1 et des aînés a permis de vraies retrouvailles intergénérationnelles, tant attendues et appréciées par les convives. Bravo aux organisateurs, aux contributeurs, et bien sûr aux bénévoles, une richesse locale devenue inestimable !

A la rentrée scolaire, l'école de la Liberté, a montré, de son côté, une nouvelle dynamique par la hausse des effectifs scolaires (142 élèves). Concernant le périscolaire, je profite de saluer l'initiative de la mise en place du goûter commun. Un projet d'équité et d'équilibre alimentaire plébiscité par les familles et les enfants Québriacois !

La reprise a sonné également pour les élus locaux par un exercice sur table important, à savoir la traduction règlementaire des orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal. Ce travail collectif, dont les retours des groupes citoyens, engage la stratégie d'aménagement de notre territoire à l'horizon 2035. Le projet ainsi élaboré devrait être arrêté au printemps prochain. Viendra ensuite, le temps des consultations des personnes publiques et associées et du public lors de la phase d'enquête publique.

2023 verra également la poursuite du déploiement de la fibre avec la mise en œuvre des études de la phase 3, sur les secteurs nord et sud de la commune, non pourvus à ce jour.

Pour autant, cette rentrée n'est pas exempte de son lot de nuages, assombrissant ainsi notre vie quotidienne, dont la guerre continue en Ukraine, les hausses énergétiques, la crise mondiale. Ce contexte de crise géopolitique et économique, ajouté aux changements climatiques, nécessite l'engagement et la solidarité de tous en faveur de changements d'habitude de vie.

Face à la situation budgétaire communale devenue ainsi contrainte, nous devons tous, usagers, agents, élus et associations nous mobiliser pour participer à cette transition énergétique, économiser nos ressources, et ainsi les deniers publics.

Je reste, néanmoins, persuadée que cette fin d'année festive doit être pour chacun d'entre nous, une période de sérénité et de tranquillité retrouvée ainsi que des moments de partages avec la traditionnelle crèche de Noël et son marché, **la première cérémonie des vœux de cette mandature, qui se déroulera, le 14 janvier 2023**. Retenez bien la date !

Je remercie celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de cet édito, en particulier Yves Laurence pour sa réelle contribution dans l'écriture des pages locales et de ses acteurs.

A très bientôt donc, et bonne lecture.

*Le Maire, Marie-Madeleine Gamblin*

**MAIRIE** 5, rue de la Liberté - 35190 QUÉBRIAC - 02 99 68 03 52 - mairie.accueil@quebriac.fr

**Ouverture de la Mairie** Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h. Le vendredi de 8h30 à 12h / 14h à 17h. Le samedi (semaines impaires) de 8h30 à 12h. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie : [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)

**Directeur de publication** Marie-Madeleine GAMBLIN. Maquette et mise en page : Lunacom. Impression : ATIMCO Imp.  



# Le défi de la sobriété et de l'équilibre... Un vrai casse-tête

### Climat, inflation, énergie : une rentrée sous haute tension

Canicule, sécheresse, incendies, explosion des prix, incertitudes sur l'approvisionnement énergétique et la production agricole... autant d'inquiétudes qui traduisent une période de fortes turbulences et qui alimentent les crises les unes après les autres. Après deux années de crise sanitaire, c'est dorénavant l'inflation qui atteint des niveaux importants, pour les particuliers, comme pour les collectivités locales. Côtés particuliers, de nombreuses associations tirent, d'ailleurs, le signal d'alarme sur l'impossibilité de certains ménages à faire face à la fois à la hausse des prix des carburants, de l'énergie, des denrées alimentaires et des produits du quotidien. Du côté des collectivités, il n'y a pas un secteur qui échappe à l'inflation : outre l'explosion des prix de l'énergie, les prix s'envolent aussi bien pour les denrées alimentaires (avec de lourdes conséquences pour les cantines) que pour les matériaux nécessaires aux travaux publics ou que pour le papier, le bois, les fournitures de bureau. Cette hausse des prix ne pourra avoir que d'importantes répercussions tant sur les budgets de fonctionnement que sur les investissements... précisément au moment où le gouvernement a choisi de réduire les marges financières des collectivités locales, notamment en matière d'impôts locaux. Face à cette crise énergétique, qui nous frappe de plus en plus directement, habitants et territoire, l'Etat nous demande à chacun de réduire ses consommations d'énergie et de s'inscrire résolument dans des actions de transitions énergétiques renouvelables. Ainsi, chacun d'entre nous, devons changer certaines de nos habitudes à la mesure de nos moyens. C'est à chacun de voir ce qu'il peut faire ou ne pas faire au quotidien pour contribuer à la préservation de l'avenir environnemental, économique et social de l'humanité. Ce sont également l'ensemble des efforts de chacun, même les plus petits, qui par addition permettront de limiter les impacts sociaux et financiers de cette nouvelle crise, en répondant aux situations les plus difficiles, déjà fragilisées par la crise du Covid.

### L'envolée des prix n'épargne pas notre commune

Contrairement au budget d'un ménage, celui de la commune de Québriac ne bénéficie pas de la protection du bouclier tarifaire pour acheter du gaz ou de l'électricité. En effet, il ne répond pas aux critères de recevabilité du bouclier tarifaire : moins de 10 agents et moins de 2 millions d'euros de recettes. A ce sujet, la commune de Québriac, au même titre que de nombreuses communes et communauté de communes, s'est associée en qualité de membre du groupement d'achat mutualisé d'énergie au SDE 35 pour demander solennellement à l'Etat de mettre en place, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un bouclier tarifaire à destination des collectivités territoriales. Un vœu a ainsi été adopté dans ce sens-là par le conseil municipal de septembre dernier. Le budget communal se voit, alors, très impacté par des augmentations considérables des postes énergie, auxquelles se cumulent l'augmentation

du point d'indice des fonctionnaires (bien mérité mais non compensé), des denrées alimentaires, des fournitures et des travaux en général. Ces surcoûts font grimper les dépenses de fonctionnement du budget principal, ainsi que celles du budget autonome d'assainissement. Face à l'augmentation inédite du coût de l'énergie, la commune de Québriac poursuit sa mobilisation depuis de longue date dans ce sens, afin d'apporter sa part à la réduction de la consommation énergétique, à savoir :

- Des actions d'économie d'énergie sur nos différents ERP (Etablissement Recevant du public) avec la surveillance du chauffage dans les bâtiments public et l'abaissement des températures,
- Des petits travaux d'amélioration sur les points d'eau,
- L'hiver, la fermeture de la salle carrelage de la Nouasse (coûtant plus cher à chauffer que de ce qu'elle rapporte en location),
- De nouvelles plages horaires de l'éclairage public mises en place depuis ce mois d'octobre. L'éclairage est éteint de 21h30 à 6h30 tous les jours de la semaine avec pour le bourg des horaires différents les vendredi et samedi, à savoir 23h à 6h30. Une coupure estivale sera programmée pour l'ensemble des secteurs du 25 mai jusqu'au 31 août.
- L'esprit de Noël sera conservé mais notre bourg s'habillera « avec modération » et sur un temps plus court.
- La rationalisation de l'éclairage public en remplaçant trois horloges astronomiques afin de mieux adapter l'éclairage de la voirie en fonction de la luminosité et en achevant, selon un programme pluriannuel, l'opération de remplacement des lampes de l'éclairage public par des LED.

Un audit énergétique vient d'être réalisé sur le bâtiment de la Mairie en vue de la réalisation des travaux de rénovation. Il s'agit de définir la meilleure approche technique mixant à la fois les besoins fonctionnels et énergétiques. Quant au bâtiment école, concerné par le dispositif du décret tertiaire, la commune a sollicité également un audit énergétique auprès du service énergie de la CCBR afin d'anticiper les obligations réglementaires, applicables à court terme, en termes de réduction progressive de la consommation d'énergie. Une initiative, soutenue par la Communauté de Communes Bretagne Romantique, permet à aux habitants du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'un dispositif connecté pour maîtriser au mieux leurs consommations d'énergie. La pose d'un boîtier, connecté aux appareils de chauffage, est proposé par le partenaire Voltalis, opérateur d'effacement de consommation certifié par RTE (Réseau de Transport d'Electricité). L'installation au domicile des ménages volontaires est entièrement gratuite et prend deux heures 30 environ. Au moment où le système électrique en a besoin, il procède alors à de courtes modulations des appareils, sans impacter le confort des occupants. Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ailleurs contacter Voltalis pour obtenir plus d'informations et prendre rendez-vous : par téléphone : 02 44 19 84 62. Enfin, nous avons déjà à faire face collectivement et solidairement à cette situation. En lien avec les associations caritatives, le département et avec les bailleurs sociaux, le Centre communal d'action sociale



(CCAS), est en veille active et particulièrement attentif aux personnes isolées, aux ménages aux revenus précaires, pour que cette sobriété rime aussi avec partage et solidarité.

## Un contexte budgétaire 2023 contraint

En pleine préparation des budgets 2023, les collectivités locales ont tiré la sonnette d'alarme sur les répercussions de la hausse des prix de l'énergie pour leurs finances. Les pouvoirs publics ont ainsi été interpellés par les associations de Maire. Ainsi, le gouvernement met en place un certain nombre de mesures d'aides, c'est le cas du « filet de sécurité » voté cet été en loi de finances rectificative et prolongé dans le projet de loi de finances pour 2023. Celui-ci prévoit un versement sous conditions à un nombre limité de communes. Un autre dispositif « l'amortisseur électricité » concernerait toutes les collectivités. Ce dispositif n'est pas d'une simplicité extrême, mais on peut le résumer ainsi : l'État va prendre en charge la moitié du surcoût sur les factures d'électricité « au-delà d'un prix de référence de 325 euros le MW/h ». Quels seront les effets espérés de ces annonces ? A Québriac, consciente que l'explosion des coûts ne pourra pas être compensée uniquement par la sobriété, l'équipe municipale réfléchit à ses dépenses de fonctionnement et d'investissement pour les années à

venir tout en s'assurant du maintien des grands équilibres financiers de la collectivité. Particulièrement en ces temps inédits, il s'agira d'assurer une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une optimisation des recettes se trouvant déjà amputée par des baisses de dotations de l'Etat et par la suppression de la dotation solidaire communautaire (DSC) depuis 2019. Pour autant, l'objectif reste bien de dégager un certain autofinancement, pour conserver une capacité à investir, à défaut de recourir à l'emprunt.

Toutefois, cette situation contrainte ne doit pas empêcher la poursuite de la réflexion communale actuellement en cours : l'étude et l'aménagement du lotissement de la Basse Ville, l'étude et les travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie, le projet de travaux d'aménagement des voiries des rues de la Basse Ville et de la Ville Hulin, des travaux de réfection de la route de Trémagouet, la rénovation du réseau d'éclairage public restant à réaliser, ainsi que les études plus ciblées portant sur la mise en place du schéma de défense extérieure d'incendie, la rénovation du parc de panneaux des lieux-dits, l'aménagement du site de la Nouasse et du chemin des étanchets, etc.

Plus que jamais, l'action communale devient une affaire d'équilibre pour préserver les services essentiels de la commune. Entre sobriété et compromis, nous ferons ce que nous pourrons, en fonction des moyens alloués.

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est visible sur le site internet : [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr) rubrique **Vie communale**.  
Et consultation en mairie.

**Le P'tit Plus**  
**ALIMENTATION - PAINS & PATISSERIES**  
**Karine Lebulanger**  
**Pains - Pâtisseries**  
**Alimentation - Gaz**  
**Timbres - Photocopies**  
**Livraison à domicile**  
**34 rue de la Liberté**  
**35190 Québriac**  
09 51 01 82 02 - 06 86 22 19 51  
leptitplusquebriac@free.fr  
Facebook : @leptitplusquebriac  
EURL au capital de 5000 € - SIRET 512 270 463 00015

  
EKO ETIK Matériaux  
**NÉGOCE – CONSEILS – ACCOMPAGNEMENT – LOCATION**  
**SPÉCIALISTE DES ISOLANTS BIOSOURCES**  
**MISAPOR**  
VERRE CELLULAIRE  
L'isolation écologique sous dalle et radier  
Habitat basse énergie & Passif  
Compatible bâti ancien  
  
  
Z.A. DE ROLIN - 35190 QUEBRIAC  
contact@ekoetikmatériaux.com  
**06 811 06 501**  
[www.ekoetikmatériaux.com](http://www.ekoetikmatériaux.com)



## De nouveaux circuits de randonnée à découvrir !

La commune de Québriac est réputée pour la qualité de ses trois circuits de randonnée (inscrits au PDIPR) qui parcourent son territoire. Le nombre de randonneurs présents chaque semaine dans notre commune l'atteste. Ces circuits sont entretenus et identifiés par les services de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

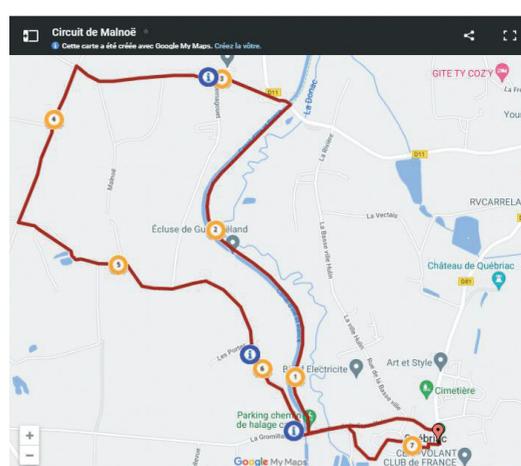
En ce qui concerne les autres chemins et les petits sentiers qui sillonnent la campagne québriacoise, sont-ils connus ? Grâce à l'entretien remarquable de ces chemins par l'association Queb Rando, les amoureux de ballades peuvent les emprunter tout au long de l'année. Malheureusement, ils ne sont pas répertoriés sur un plan.

Aussi, le travail de la commission communale « Chemin de randonnée » est de permettre aux habitants et aux randonneurs, de découvrir notre territoire autrement que par les chemins PDIPR. Nous nous sommes attelés à cette tâche afin de réaliser des parcours accessibles à tous et surtout identifiés.

Notre première étude concerne l'ouest de la commune avec le tracé du circuit de Malnoë. Ce dernier est long de 7 kilomètres environ. Le marquage utilisé est un fond bleu qui rappelle la couleur dominante du blason de Québriac. Ce circuit de Malnoë est identifié n°1 (voir exemple ci-contre). Son point de départ est le parking de l'église.



Outre le fléchage, vous pourrez accéder à ce parcours en allant sur le site [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr), rubrique « cadre de vie et patrimoine » où vous trouverez toutes les informations concernant ce tracé. D'ici quelques semaines, en scannant un QR code sur un panneau indiquant le départ du circuit, vous pourrez accéder directement à la carte et suivre le parcours. Des points kilométriques y sont indiqués en cas d'appel aux secours et des logos d'information vous permettront de connaître le patrimoine des lieux traversés.



Bien entendu, ce circuit de Malnoë n'est que le premier. Nous sommes actuellement dans la réflexion concernant les tracés de nouveaux parcours, et le 2<sup>ème</sup> circuit devrait voir le jour d'ici quelques semaines. Nous comptons sur vous pour parcourir notre belle campagne et ainsi contribuer à la découverte de Québriac à travers ses nombreux sentiers, bientôt connus de tous.

**PLOMBERIE Quéré**  
 La Vectais, 35190 QUÉBRIAC  
 RGE QUALIBAT  
 INSTALLATIONS SANITAIRES - CHAUFFAGE  
 DÉPANNAGE - Neuf & Rénovation  
 06 69 47 61 61 02 99 45 54 02  
 plomberiequere@gmail.com

**MIEL BOURDON**  
 Miels & produits de la ruche  
 Découvrez mes produits  
 06 10 48 14 38  
 www.mielbourdon.com  
 Langouët



## Espace petite enfance à Québriac



Rue de la Liberté 35190 Québriac

A proximité de l'école, du restaurant scolaire et du multi-accueil, la commune dispose d'un équipement complémentaire de 80 m<sup>2</sup>, adapté à l'accueil de la petite enfance. Il est composé d'une entrée avec rangement, de sanitaires PMR et d'une salle de 50 m<sup>2</sup> avec placards et espace de stockage.

L'ensemble permet ainsi le développement d'activités, d'animations, de temps collectifs, de conférences ou de rencontres, etc... dans le champ de la petite enfance et/ou de la parentalité. Son usage est ouvert aux associations, aux partenaires institutionnels / collectivités selon les modalités de fonctionnement arrêtées par délibération du conseil municipal en date du 27 juin 2022, à savoir :

**- Utilisation**

- Location : activités professionnelles,
- Mise à disposition : associations petite enfance, partenaires institutionnels.

**- Tarifs**

- Forfait ½ journée : 40 € + forfait chauffage : 25 €
- Forfait journée : 80 € + forfait chauffage: 35 €.

(Chèque caution salle 500 € et chèque caution ménage 90 €).



Informations et réservations auprès de la Mairie de Québriac. Contact : 02 99 62 03 52 ou [mairie.accueil@quebriac.fr](mailto:mairie.accueil@quebriac.fr)



# Les obligations en matière d'élagage, l'affaire de tous

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

### Respecter les distances minimales

(Article 671 du code civil) les distances à respecter sont les suivantes :

- Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

### Responsabilités du propriétaire des végétaux

(Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881).

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

### Entretenir les plantations

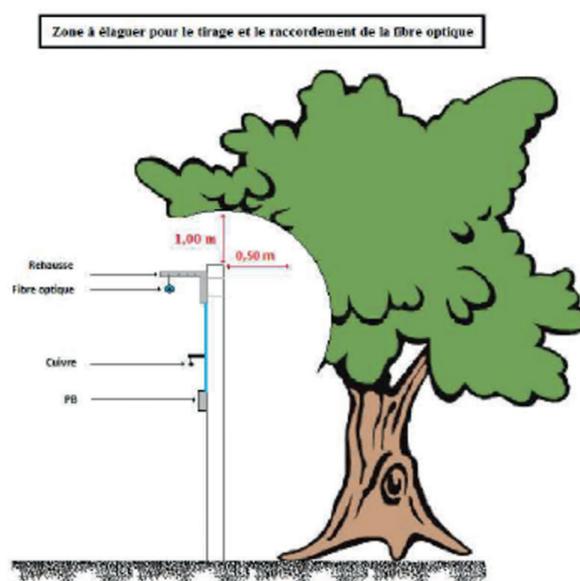
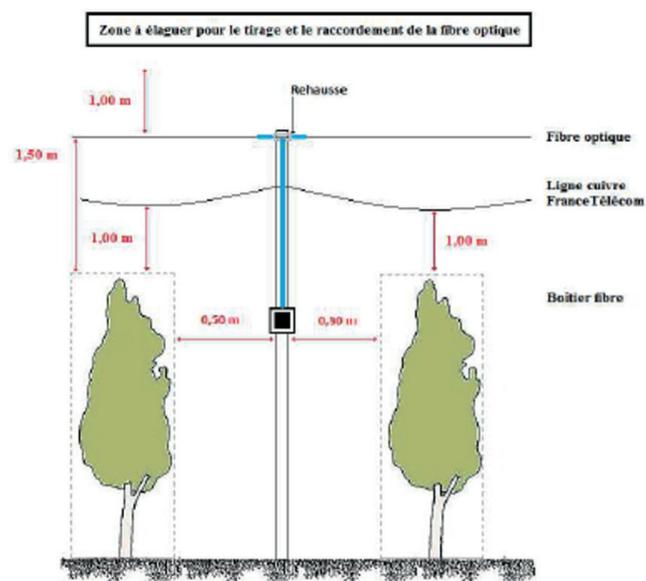
(Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921).

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre.

### Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Pour rappel, à Québriac, un arrêté municipal portant élagage des arbres et plantations est en vigueur depuis le 10 janvier 2013. Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur la commune de Québriac.





## Le déploiement de la fibre se poursuit sur la commune de Québriac

Comme annoncé par Mégalis Bretagne et notamment concernant le territoire de la Bretagne Romantique, le déploiement de la fibre optique est réalisé par phases afin d'apporter le très haut débit à l'ensemble des habitations, locaux professionnels, bâtiments privés et publics. Dans le cadre du déploiement de la phase 2, le bourg de Québriac, ses extensions et de nombreux lieux-dits de la commune sont couverts, aujourd'hui, par la fibre optique. Selon ses souhaits, chacun a pu ainsi contacter les fournisseurs d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement proposées.

Début 2023, vont démarrer les études relatives au déploiement de la phase 3. Celle-ci concernera les secteurs non pourvus à ce jour, à savoir, au nord, la Ville Gouin, La Cour Es Compte, Le chauchix Mary, Rochetain et Launay et au sud, la basse forêt, les brûlons, la vendée, la roche, la ville au bourg, la noë, longrais, pondichéry et rolin. Après avoir réalisé la phase étude (validation des adresses des logement, repérage des réseaux existants, tracés définitifs du futur réseau fibre) et avant d'entamer la phase travaux (installation des armoires, du déploiement de la fibre, etc..), des travaux d'égagement. Partout où la végétation gêne l'accès aux poteaux et le déploiement des câbles, il est indispensable d'égager au moment de la pose et de garantir que l'égagement sera assuré.

Cette étape est primordiale pour le déploiement de la fibre optique, un égagement non réalisé, c'est un blocage du déploiement car les nouveaux réseaux ne pourront pas être déployés.

Un courrier devra être adressé à chacun des propriétaires concernés. Une carte interactive sera également disponible afin de faciliter l'échange et la bonne exécution de l'égagement.



Principe de Déploiement de la fibre



**Boulangerie-Pâtisserie 100% BIO**  
14 Place André Ferré. 35190 Tinténiac

Boutique ouverte  
**le mardi et vendredi**  
**de 16h30 à 19h30**  
**Et le samedi matin**  
**de 8h à 13h**

**Fournisseurs des magasins bio, épiceries, collectivités, hôtels, restaurants etc ...**

**NOUVEAU !**

→ **Commandes en ligne (Click & Collect)**  
(Priorité sur la file d'attente !)

→ **Livraisons à domicile et en entreprise**

**www.lefournildefewen.com**  
**tel: 06.32.29.92.47**

Retrouvez aussi nos produits à l'épicerie  
« Le P'tit Plus » de Québriac le  
mercredi, vendredi et samedi.



## Vie Communale

### Venez à la rencontre de vos élus ! Les premières réunions de quartier ont démarré...

Ce n'est qu'à partir de 2022, avec l'allègement des mesures sanitaires, que la municipalité a pu, enfin, organiser des réunions par village ou quartier afin de pouvoir aller à la rencontre des habitants. Les deux premiers rendez-vous ont ainsi eu lieu, au cœur de deux villages : Trémagouet, puis à Launay regroupant aussi les lieux-dits de La Ville Gouin, Rochetaïn et La Cour es Comptes. Ces rencontres de terrain ont permis aux habitants d'aborder de nombreuses

thématiques (voirie, urbanisme, vie locale et associative, jeunesse, fibre, etc...) où chacun a pu s'exprimer dans l'intérêt général. Habitants et élus ont tous reconnu l'intérêt de ces moments privilégiés de proximité, d'écoute, de partage et de convivialité.

Nous espérons vous voir nombreux à l'occasion des prochaines rencontres dans les mois à venir ! Vous serez informés grâce aux flyers remis dans votre boîte aux lettres.



## École



*Jeudi 8 décembre,  
Visite de l'exposition à  
Bazouges la Pérouze  
(avec pique-nique le midi).  
Classes des MS-GS de  
Peggy et TPS-PS-MS de  
Cécile.*



*Randonnée mardi 29 novembre  
(avec presque 3 km de marche sur la  
matinée), observation des arbres de  
l'automne, défi «création d'un parfum nature»  
et défi «récolte des trésors d'automne»*



## Année scolaire 2022-2023

### Equipe enseignante, effectifs et répartitions, organisation

Rappel : La directrice de l'école est responsable de ce qui se passe sur le temps scolaire (de 8h35 à 12h15 et de 13h50 à 16h30). En dehors de ces heures, c'est la mairie qui est responsable de ce qui se passe sur le temps périscolaire (étude, garderie, cantine).

Sylvie Reheim (coordinatrice périscolaire de l'école) est l'interlocutrice des familles.

Daniel Gendrot (secrétaire de Mairie) est responsable des agents et Angélique Lebreton peut être également contactée car elle est élue, responsable chargée aux affaires scolaires, périscolaires et à la petite enfance.

Les parents désirant annuler la cantine doivent modifier directement sur le panneau d'affichage ou bien appeler la mairie et non l'école.

Madame Grazia, enseignante, assure la décharge de Peggy Lesueur le mardi. Elle remplace également Mme L'Hostis le vendredi (jour de son temps partiel).

Monsieur Pelé est brigade (remplaçant) rattaché à l'école.

Deux AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) sont également présentes : Carole Legendre qui intervient auprès de deux enfants de l'école en maternelle et Nathalie Arlaud, qui s'occupe d'un élève en élémentaire. Madame Legendre est à plein temps dans la classe des MS-GS et Madame Arlaud intervient le lundi et vendredi matin ainsi que le mardi après-midi dans la classe des CE2-CM1.

**En janvier 2023, une fois tous les TPS-PS accueillis, les effectifs seront les suivants :**

CLASSES	ENSEIGNANTS	EFFECTIFS	RÉPARTITIONS
TPS/PS/MS	Mme Hervault C.	25	3 TPS/18 PS/4 MS
MS/GS	Mme Lesueur P.	22	15 MS/7 GS
GS/CP	Mme Allain G.	22	8 GS/14 CP
CE1/CE2	Mme L'Hostis M.	25	14 CE1/11 CE2
CE2/ CM1	M. Smith M.	25	9 CE2/16 CM1
CM2	Mme Hemme A.	23	23 CM2

**Total des élèves par niveau :**

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	18	19	15	14	14	20	16	23

**Maternelle** : 55 élèves (52 l'année dernière). **Elémentaire** : 87 élèves (80 l'année dernière). **Soit un total de 142 élèves (10 de plus que l'année dernière) et 108 familles.**

### Organisation périscolaire : sieste, étude, goûter, cantine

Sieste des MS avec Laëtitia Adler dans la salle de motricité pendant une demi-heure (3/4h avec le temps d'installation) avant le retour en classe dans la salle de motricité.

Goûter avec Sylvie Merleau et Sylvie Reheim pour les élèves de maternelle qui vont à la garderie de 16h35 à 17h00. Les enfants sont dirigés vers la garderie dès 16h35. Le goûter est donc pris directement à la garderie.

Le goûter commun concerne uniquement les élèves qui ne bénéficient pas des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Sinon prévoir un goûter individuel.

L'étude (aide aux devoirs) est proposée aux élémentaires (du CP au CM2) les lundis et jeudis de 17h00 à 17h30. Elle est encadrée par Laëtitia Adler et Charlène Lebreton dans la classe de Monsieur SMITH et de Madame HEMME.

Cantine : répartition des 2 services de cantine proposée par la mairie :

- 1<sup>er</sup> service : 3 classes : TPS/PS/MS, MS/GS et GS/CP (12h15/13h)
- 2<sup>ème</sup> service : 3 classes : CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 (13h/13h45)

### Les représentants élus des parents d'élèves :

<p><b>Laura Blatier</b> (Martin CM1 et Louis CP) lauraathle@hotmail.fr</p> 	<p><b>Anne Le Vot</b> (Hugo MS et Emma CE2) aaudurier@yahoo.fr</p> 	<p><b>Pauline Roger</b> (Abby MS) melle.paulineroger@gmail.com</p> 
<p><b>Lénaïg Vaast</b> (Ahna MS) lena.va@orange.fr</p> 	<p><b>Cécile Giblat</b> (Gael CM2) cecilegiblat@hotmail.com</p> 	<p><b>Cyrille Fontaine</b> (Noé PS) cyrille.fontaine@hotmail.fr</p> 
<p><b>Béregère Godal (suppléante)</b> (Jade CP et Malo PS) berengecourtin@gmail.com</p> 		

L'équipe éducative de l'école est composée également par des parents d'élèves élus tous les ans. Les représentants des parents d'élèves ont pour rôle de représenter tous les parents aux conseils d'école (trois conseils d'école dans l'année). Les parents sont invités à faire part de questionnements et remarques par email à l'adresse parentsquebriac@yahoo.fr ; ou directement aux parents représentants par mail, ou sous enveloppe adressée aux parents représentants dans le cahier de leur enfant.



## Le goûter commun

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les enfants de l'école de la Liberté, présents dès la première demi-heure de garderie, peuvent bénéficier du goûter commun, mis en place par la collectivité. C'est la commission communale scolaire et périscolaire élargie (élus, agents et parents) qui s'est saisie de ce projet et qui a travaillé sur les modalités de sa mise en œuvre globale (organisation, logistique et tarification). Le projet du goûter commun s'est inscrit dans la continuité de tout le travail réalisé depuis fin 2018, par la commission périscolaire sur la thématique du goûter. En effet, les familles avaient d'abord été sensibilisées au sujet « du zéro emballage ». De plus, une sensibilisation des familles autour « du meilleur du goûter » via de la documentation et de l'information (courriers, logos présents à l'école, documentation écrite et internet...) avait été effectuée ; tout cela ayant eu comme conséquence directe une amélioration autour du goûter donné par les familles à leurs enfants. C'est dans un second temps, qu'une réflexion autour du goûter commun, pris en charge par la municipalité ; a vu le jour au sein de la commission périscolaire. Pouvoir manger le même goûter pour tous les enfants, en pouvant varier sa composition et en respectant autant que possible un bon équilibre alimentaire ; sont autant d'arguments qui ont animés cette réflexion.

Ce projet a nécessité en amont une adhésion des familles (parents et enfants). En 2021, Les familles avaient répondu favorablement, et de manière très significative, au projet de mise en place du goûter commun, permettant ainsi

aux enfants restant en garderie après la classe, de pouvoir bénéficier du goûter proposé par la municipalité. Les élèves prennent leur goûter dans les locaux de la garderie. Ce temps est encadré par les ATSEM (pour les maternelles) et par les agents de garderie pour les élémentaires. C'est la cuisinière du restaurant scolaire qui se charge de la gestion des goûters (élaboration, commande et préparation). Les goûters servis varient tous les jours (compote/ biscuits variés, gâteaux maison, fruits de saison et brioche ou pain avec confiture ou barre de chocolat...). Le tarif du goûter commun est de 0,55 centimes d'euros. Cumulé ainsi au tarif de la garderie de 0.95 centimes d'euros, le tarif global de garderie du soir pour la première demi-heure est de 1.50€. Ce service ne demande aucune inscription préalable.



**l'Arbre en Bois**  
**Crêperie**

*Formule du jour le midi en semaine*

L'Arbre en Bois vous accueille du mardi midi au samedi midi ainsi que le vendredi soir et le samedi soir.  
Le dimanche, nous restons à votre disposition pour vos repas de famille ou autre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, pendant cette période difficile pour tous, ont continué à nous accompagner et nous ont permis de rester en activité malgré tout. Votre gentillesse nous a beaucoup touché.  
Sophie et Athman

12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC • 02 23 22 04 50

**BERHAULT Didier**  
Artisan depuis 1987  
Menuisier - Ébéniste  
Fabricant - Installateur  
Cuisines - Bains - Dressing

Malnoë 35190 QUÉBRIAC  
**06 78 24 66 94**  
**02 99 23 08 62**  
didierberhault@laposte.net

emgé - Saint-Malo



## De l'argent de poche pour les jeunes Québriacois



A l'occasion des vacances estivales, onze jeunes québriacois âgés de plus de 16 ans et de moins de 18 ans ont été accueillis dans le cadre du dispositif argent de poche. Cette année, ils ont effectué des travaux d'embellissement des mobiliers urbains communaux : la cour de l'école, le vestiaire du foot et les tables des salles de fête. Ainsi, le chantier du vestiaire du club ES Québriac a reçu un coup d'éclat par une remise en peinture des murs et des boiseries. Quant à la cour d'école, les enfants ont ainsi pu découvrir les nouvelles couleurs à la rentrée scolaire.

« Une nouvelle fois, nous avons accueilli des jeunes motivés et enthousiastes » soulignent les encadrants, élus et bénévoles. De leur côté, Aziline, Dorine, Vinciane, Maëlie, Baptiste, Brunehilde, Lydéric, Erell, Ian, Enzo et Morgan sont unanimes : « Pendant ces demi-journées, nous avons pu contribuer à des travaux communaux dans une très bonne ambiance. Pour nous, cette deuxième année a été très positive ». Certains ajoutent même qu'ils seraient prêts à s'investir dans les projets jeunesse de la commune.

## La Journée citoyenne à Québriac



Pour la première édition, 50 kg de déchets ont été collectés au titre de la journée citoyenne de nettoyage des voies publiques. Pendant plus de deux heures, petits et grands répartis en quatre groupes ont sillonné les routes de campagne, tous équipés de sacs poubelles et gants. Ils ont ainsi retroussé leurs manches pour ramasser divers déchets : beaucoup de bouteilles en verre, mégots de cigarettes, de cartons et plastiques et divers objets insolites. À la vue de la pesée, chacun reconnaissait l'intérêt de mener ces actions de sensibilisation aux bons gestes et partager les enjeux du vivre-ensemble et de l'environnement. A ce titre, la municipalité réfléchit à la mise en œuvre d'actions complémentaires de nettoyage sur son territoire. Un goûter, offert par la municipalité, a clôturé cet après-midi, riche en échanges et convivialité. Les déchets ont ensuite été déposés dans les containers publics respectifs. Pour mémoire 615 tonnes de déchets ont été ramassés en 2021 à l'échelle nationale.



### Libre cueillette au Verger Communal du Poncel



Sous une après-midi ensoleillée, une nouvelle libre cueillette a été organisée au Verger Communal du Poncel le samedi 1 et Octobre après midi. La canicule de cet été s'est fait sentir sur le verger, avec des pommes mûres avec au moins un mois d'avance. Cela dit ; près de 500 kilos de pommes ont été récoltées : une partie par des bénévoles pour les donner à l'école, afin de confectionner de savoureux desserts pour les repas ou pour le goûter commun. Nos aînés ont pu également

en profiter avec quelques cageots offerts à l'habitat adapté du Coutil Noé. Compote de pommes ??? Une autre partie a été récoltée par les habitants qui sont repartis chez eux avec des cageots pour l'hiver. Comme à chaque fois, l'objectif de cette journée est avant tout de faire du lien entre les habitants de la commune. Si des habitants souhaitent participer à ce projet de verger communal, n'hésitez pas à Contacter la Mairie.

### Concours des maisons fleuries et potagers à Québriac

La salle Noëlys accueillait vendredi dernier tous les participants au concours des maisons fleuries et potagers de Québriac pour la remise des prix. Cet évènement a été présidé par les élus en charge de l'organisation, en présence des membres du jury.

« Cette année, nous avons pu compter sur la participation des habitants très attachés à l'embellissement de leur commune, malgré une année pauvre en eau. Nous avons pu apprécier l'éclats de toutes les fleurs et tous les beaux légumes dans les potagers un vrai plaisir visuel, et gustatif pour certaines personnes », explique Christine Clolus, adjointe à la vie locale.

Ce soir-là, trois lauréats ont été particulièrement distingués : M. DUFEIL, Mme BELLIER, Mme PAPILLON. Par ailleurs, le jury expert a souhaité également marquer l'investissement des autres participants, à savoir : M. DENOT, Mme ELOY, M. et Mme REGNAULT, Mme DENOVAL, Mme GUIMOISEAU. L'ensemble des participants a ainsi été récompensé, avec la remise d'une composition florale pour chacun d'eux.

Dans une ambiance très chaleureuse, la cérémonie s'est achevée autour d'un verre de l'amitié. Déjà, les participants échauffaient de nouveaux projets d'embellissement de leurs maisons et jardins pour l'année prochaine.





## Des travaux de réfection



Travaux de peinture sur les huisseries du bâtiment communal rue des Dames par l'entreprise Hervé



Travaux de peinture sur les portes des chapelles de l'église ainsi que la croix de Mission par les services techniques



Réalisation de marches sur le chemin PDIPR à la Haie de Terre par les services de la Communauté de Communes



Mise en place d'un 2<sup>ème</sup> range vélos sur le parking de l'école par les agents techniques

## Travaux réalisés à l'école



Réfection du sol et réagencement de la buanderie à l'école. Travaux réalisés par les services techniques



Travaux de peinture sur les piliers par les adolescents Argent de poche et les services techniques



Travaux de peinture sur les piliers par les adolescents d'Argent de poche et les services techniques



Travaux de peinture sur le portail coulissant réalisés par les services techniques





### L'arrivée de Douces Saveurs Créoles à Québriac

Marie-Pierre, est originaire de Saint-Pierre et Lillian, réunionnais de cœur, a vécu 20 ans sur l'île de La Réunion tout en s'imprégnant de la cuisine locale, traditionnelle et familiale ancestrale. En 2007, ils décident de quitter l'île pour rejoindre la Métropole avec une seule condition pour Lillian : acheter un camion-bar et faire connaître les saveurs réunionnaises avec passion et pédagogie. En 2018, après 10 années de Chefs à domicile – Traiteurs, ils sont prêts et créent leur entreprise « Douces Saveurs Créoles ».

L'acquisition d'un Food-truck leur permet de commencer à commercialiser leurs produits et se faire connaître dans la région, en partenariat avec les petits producteurs typiquement réunionnais. Même si tous les deux sont autodidactes, l'Espace Entreprise de Combourg leur propose quelques formations et les informe de la disponibilité d'un local à Québriac, pour une évolution logique. L'accueil chaleureux de la Mairie et les discussions qui s'en suivent aboutissent à un accord de location du local. Avec l'aide d'un cabinet d'étude et quelques travaux, les espaces ainsi aménagés correspondent tout à fait à leurs besoins.

Depuis leur installation, les commandes explosent, mais tous les deux souhaitent conserver une entreprise à taille humaine et du relationnel avec leurs clients. Ils ne cuisinent qu'avec des produits locaux sauf les épices qu'ils vont chercher à La



Réunion une fois par an. Tous les jeudis soir de 16h à 20h30, nous pouvons les retrouver au cœur du bourg et découvrir ainsi leurs spécialités réunionnaises avec leurs préparations « Faits Maison » : leurs bouchées et plats à emporter. Il est possible de passer à l'improviste mais il est préférable d'anticiper une commande au plus tard la veille et de récupérer les plats au Food-Truck, pour une meilleure gestion des stocks à préparer, afin d'être sûr d'en profiter.

Nous leur souhaitons, toutes et tous, la bienvenue dans la commune.

### Ravalement isolation

Experts ravalement isolation est une entreprise du bâtiment à taille humaine située à Québriac et spécialisée dans le domaine de l'isolation thermique par l'extérieur et le ravalement de façade (peinture/enduit taloché). Fort de 7 ans d'expérience dans ces domaines, nous avons acquis toutes les compétences nécessaires pour parfaire vos façades. L'entreprise est certifiée RGE QUALIBAT, ce qui permet aux particuliers de bénéficier des aides de l'état pour les demandes de rénovation énergétique (type : isolation par l'extérieur).

Veillez trouver ci-dessous nos coordonnées :



Experts ravalement isolation

Olivia JOHN  
0677608793  
info@eri.bzh

<http://expertsravalementisolation.fr>

N'hésitez pas à nous contacter pour un devis (gratuit) ou toute autre demande de renseignement.



Raphaël MILLET Architecte, québriacois de 34 ans diplômé de l'école d'architecture de RENNES exerce désormais sur la commune pour les particuliers et les professionnels. « Que vous ayez un projet de rénovation, d'extension, de construction ou de mise aux normes, je peux vous accompagner, selon vos besoins, de la conception au chantier en passant par les démarches administratives. N'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir d'échanger avec vous. »

Site internet : [www.raphaelmilletarchitecte.fr](http://www.raphaelmilletarchitecte.fr)

Mail : [raphaelmilletarchitecte@gmail.com](mailto:raphaelmilletarchitecte@gmail.com)

Téléphone : 06 82 68 77 17



## Coach de vie, scolaire et ado et accompagnement parental à Québriac. Et si c'était VOTRE solution ?

Enseignante titulaire en espagnol depuis plus de 20 ans, Facilitatrice en Discipline Positive pour les parents, Cécile Boursier est aussi coach. En effet, forte de toutes ses expériences et riche d'un sens développé, de bienveillance, d'empathie et d'écoute, elle a souhaité se former au coaching de vie, coaching d'ados et coaching scolaire à la Haute Ecole de Coaching de Paris.

### **Cécile Boursier, qu'est-ce que le coaching ?**

Le coaching est un processus d'accompagnement d'un individu tant dans les domaines professionnel, personnel, familial et social. Le coaching propose des moyens concrets et efficaces.

### **Quel est votre rôle en tant que coach ?**

En tant que coach, je suis le miroir, le co-pilote de la personne coachée. Semaine après semaine, par l'interactivité, j'encourage la motivation. Je suis aussi un révélateur de ses talents, l'aidant à prendre conscience de ses ressources, lui permettant d'accéder à son objectif.

### **En quoi, pouvez-vous aider mon jeune ?**

J'accompagne sur différents points tels que : la confiance en soi, le stress, l'estime de soi, trouver sa propre méthode de travail, l'autonomie, accompagner le jeune à se fixer des objectifs scolaires, personnels ou professionnels puis à trouver des solutions pour les atteindre...J'accompagne aussi en orientation ou réorientation.

### **En quoi pouvez-vous m'aider, moi, en tant qu'adulte ?**

J'accompagne les personnes qui se sentent stressées, celles qui manquent de confiance en elles, celles qui ont besoin de trouver un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, les personnes qui n'osent pas dire non, celles qui ont un projet en tête mais qui n'arrivent pas à le concrétiser, celles qui veulent changer de travail ou créer leur entreprise...

### **Où exercez-vous ? Où pouvons-nous vous joindre ?**

Mon cabinet est au 10 La ville ès Ray à Québriac. Je suis joignable au 06.30.83.40.59. Vous pouvez aussi visiter mon site internet : <https://cecileboursier.com/>

### **Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

Ceci en effet : « Osez le changement ! Déployez vos ailes ! Libérez votre potentiel ! Toutes les ressources sont en vous ! »



## Voléane

Voléane est le savant mélange des prénoms Noé, Léa et Valentine car c'est à l'issue des naissances de mes deux enfants que m'est venu l'envie de me former pour accompagner les parents et futurs parents. C'est ainsi que je me suis formée entre février et septembre 2021 au portage, à l'allaitement et à la pratique du rituel Rebozo et au resserrage du bassin. Chez vous, chez moi, en visio ou dans le cadre de rencontres collectives, j'ai à cœur d'aider à mon niveau à traverser le bouleversement qu'est la naissance d'un enfant. Je suis joignable par mail : [voleane@hotmail.com](mailto:voleane@hotmail.com) ou par téléphone au 06.67.50.88.84 si vous souhaitez apprendre à porter votre bébé, si vous avez besoin d'aide et de soutien pour votre allaitement ou si vous souhaitez prendre un temps pour vous avec un soin Rebozo.

<https://www.facebook.com/voleane/>

Valentine





### Trampoline

Aujourd'hui, jeudi 13 octobre, Loïc, Tymaë, Naël, Axel, Solen et Gabin se sont rendus au village du Courtil Noë pour une visite aux habitants. Quelle aventure d'aller à pied jusqu'au village ! Accompagnés de Sunniva (auxiliaire de puériculture) et Cécile (Educatrice de jeunes enfants), les enfants ont partagé un temps d'activités avec Maria et Madeleine et Julie (coordinatrice du village). Après la peinture le mois dernier, cette semaine nous avons manipulé ensemble la pâte à modeler, puis un passage par le poulailler s'impose avant le départ ! Encore un beau moment partagé !



## Québriac, un point sur le projet d'antenne-relais Site de Pondichéry

Dans le cadre du déploiement de son réseau 3G/4G et pour répondre à ses engagements vis-à-vis de l'Etat (**Arrêté ministériel du 9 avril 2021**), notamment en termes de couverture, Orange, projetée, l'implantation d'une nouvelle antenne relais de télécommunication, au lieu-dit « Pondichery », sur la commune de Québriac.

Dans un contexte de contentieux, au regard des études opérationnelles en cours et des requêtes formulées par la

municipalité, un nouveau projet d'antenne-relais sur le site de Pondichéry est alors envisagé.

Le dossier d'information, en date du 17 novembre 2022, est consultable en mairie. Il fait état de la mutualisation de l'antenne, avec les autres opérateurs, sur le pylône déjà existant, sur le même secteur. Il précise, entre autres, que cette nouvelle installation répondra aux obligations de couverture dans le cadre du Plan France Mobile.



## Pour mieux connaître les acteurs de la vie locale (volet 3)

*L'Écho Québriacois poursuit ses rencontres avec l'univers professionnel et le mouvement associatif de la commune qui reposent sur cinq piliers structurants de la vie des habitants : commerce, santé et bien-être, agriculture et entreprises - de l'artisanat à la PME - et associations. Une meilleure connaissance de leurs acteurs et de leurs actions contribue à maintenir l'ambiance privilégiée de "village" qui constitue l'une des singularités si appréciées de Québriac. Elle illustre également la volonté de la municipalité de favoriser le lien entre les habitants et de contribuer au développement social local et à la vie du territoire.*

### Le Pôle santé et bien-être de Québriac

#### Une offre rare dans une petite commune rurale.

En ce début d'année 2023, l'offre du Pôle santé et bien-être de Québriac se conjugue exclusivement au féminin. Il compte en effet huit praticiennes au service des Québriacois et de la population environnante. La commune est la seule de moins de 2 000 habitants au sein de la Bretagne romantique à bénéficier des compétences d'un chirurgien-dentiste. Et elle est l'une des rares du département d'Ille-et-Vilaine de sa taille à compter une Maison de santé et de bien-être. A l'origine de la construction du petit immeuble situé au 36 de la rue de la Liberté, Véronique\*, docteur en chirurgie-dentaire, a toujours porté le projet d'y créer un « véritable Pôle de santé et de bien-être ». Mais il le deviendra à ses yeux quand s'y installera un médecin. En attendant, outre la dentiste, une ostéopathe, une naturopathe-réflexologue et une énergéticienne y tiennent cabinet. S'y ajoutent deux infirmières qui n'ont pas souhaité apparaître dans ce dossier au regard du code de déontologie de leur profession. Déjà, l'ensemble des locaux du rez-de-chaussée sont utilisés. Aujourd'hui, la thérapeute ne désespère pas de concrétiser un rêve, celui d'initier « une dynamique où tout le monde irait dans le même sens, avec une équipe qui travaille harmonieusement et qui propose des soins efficaces ». Et, pour cela, elle souhaite la venue d'un « médecin sensible à la médecine naturopathique ». Outre les praticiennes de la Maison de santé et de bien-être, deux autres interviennent sur la commune : l'une, réflexologue au 20, rue de la Liberté et l'autre, thérapeute avec le cheval au 13 du village de la Bourdonnière. Québriac peut véritablement revendiquer une offre rare pour une petite commune rurale !

*\*Elle n'a pas souhaité que son nom soit mentionné au regard du code de déontologie de sa profession.*

### Véronique\*, docteur en chirurgie dentaire

#### Les chirurgiens-dentistes sont des réparateurs de sourire.

La profession de chirurgien-dentiste évolue sans cesse, à l'instar de la société. Face à des patients de plus en plus informés, la pratique du métier est passée d'une dentisterie technique et traditionnelle à une dentisterie basée sur la recherche du bien-être et de l'esthétique. Véronique\*, praticienne à Québriac, s'inscrit dans cette démarche. « Nous réparons le sourire des gens ! » explique-t-elle. Mais pas n'importe comment. L'évolution des pratiques de la profession « est essentiellement biologique. ». En effet, la majorité des chirurgiens-dentistes a abandonné l'emploi de métaux ou d'amalgames au bénéfice de matériaux biocompatibles. De même s'attache-t-elle à « préserver le patrimoine dentaire » des patients, s'efforçant d'agir « avant qu'ils aient mal ». Native d'Agneaux, à côté de Saint-Lô dans la Manche, et québriacoise depuis une quinzaine d'années, Véronique\* a débuté ses études à l'université de Rennes 1 en 1996. Six ans plus tard, elle décrochait le diplôme de docteur en chirurgie dentaire lui donnant accès à une profession nécessitant notamment habileté manuelle, rapidité et précision. « Nous travaillons au millimètre ! ». La nature manquait alors à cette campagnarde dans l'âme qui débuta le métier avec « quelques remplacements » en Normandie et le poursuivit par « des collaborations » à Combourg. La jeune femme habite alors Québriac, village qu'elle apprécie « particulièrement », y trouvant « des conditions de vie inégalables » comparées à la ville qui ne l'a « jamais attirée ». Elle y découvre des Québriacois « accueillants et profondément gentils ». C'est en 2009, à 35 ans, qu'elle a ouvert son cabinet à Québriac. Convaincue qu'il existe « un potentiel important à développer à la campagne », elle a préalablement fait construire un petit immeuble qui, au fil des ans, devient une Maison de santé et bien-être.

*Chirurgien-dentiste en bref : le chirurgien-dentiste intervient sur l'ensemble de l'organe dentaire (émail, dentine ou ivoire des dents, pulpe dentaire), des maxillaires (os maxillaire et mandibulaire) et des tissus attenants. Il prend en charge l'état bucco dentaire de ses patients, pouvant à la fois traiter les caries, extraire des dents, implanter des prothèses dentaires, réaliser des greffes et soigner les gencives.*

36, rue de la Liberté – 06 08 94 91 99

*\*Elle n'a pas souhaité que son nom soit mentionné au regard du code de déontologie de sa profession.*



Astrid Robine pratique l'ostéopathie depuis déjà 5 ans à Québriac.

### Astrid Robine, ostéopathe

#### Sa méthode thérapeutique se base sur des manipulations corporelles.

Cinq années d'études au Centre européen d'enseignement supérieur de l'ostéopathie de Paris, un diplôme en 2015 et Astrid Robine débute sa vie professionnelle par des remplacements. Deux ans plus tard, elle envisage de s'installer à Rennes. Native de Les Pieux, commune proche de Flamanville dans le Cotentin, la Normande a respiré l'air marin toute son enfance et souhaite ne pas trop s'en éloigner. Si la capitale bretonne ne manque pas d'attraits, une annonce d'un cabinet libre à Québriac attire son attention. Elle se renseigne, est séduite et s'installe à la Maison de santé et de bien-être du bourg. A 30 ans, elle vient de fêter sa cinquième année d'ostéopathe québriacoise. Astrid Robine pratique avec les mains des manipulations osseuses, musculaires, articulaires, viscérales et ligamentaires sur une patientèle de tous âges, « à 90 % pour des douleurs, le reste concernant des troubles divers. Chaque tissu et organe a une fonction particulière dans le corps. Parfois, celle-ci dysfonctionne et j'interviens pour la relancer ». Une seconde visite s'impose souvent deux à trois semaines après un premier rendez-vous. Puis, en fonction des singularités de chacun, certains patients reviennent tous les trois ou quatre mois et d'autres une fois l'an. Le choix de la thérapeute de s'installer à Québriac tient en grande partie à l'existence

de la Maison de santé et de bien-être. « Les locaux sont récents, bien isolés et nous disposons de grandes pièces ». Au-delà, le fait d'être regroupés avec d'autres professionnels de santé correspondait précisément « à ce que je cherchais ». Le bilan de son activité ? Elle estime avoir « très bien évolué » et ne regrette pas son choix. « Les Québriacois sont très abordables, attentionnés, bienveillants et très sympas ! » La praticienne a particulièrement apprécié le fait que beaucoup de ses patients « ont joué le jeu » : nombre d'entre eux consultaient déjà un ostéopathe en dehors de Québriac, « mais ils ont souhaité faire vivre la commune ». Preuve supplémentaire de cette volonté, Astrid Robine ne compte pratiquement aucun "lapins", à l'inverse de beaucoup de thérapeutes.

*L'ostéopathie en bref : l'ostéopathie consiste, dans une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les dysfonctions de la mobilité des tissus du corps humain susceptibles d'en altérer l'état de santé. La colonne vertébrale et les souffrances qu'elle génère, représentent la première cause de consultation en ostéopathie.*

36, rue de la Liberté – 06 42 14 04 00



Infirmière durant 10 ans, Carole Cado s'est reconvertie dans la réflexologie en 2021.

### Carole Cado, réflexologue

#### Elle peut soulager de nombreux maux en activant des zones réflexes sur le pied.

Arrivé au 20 de la rue de la Liberté, prenez le passage entre les deux maisons et sonnez à la première porte à droite, vous êtes au cabinet de Carole Cado. Accueilli par une musique douce, vous pénétrez dans un salon à l'atmosphère cosy où trône une table de massage. Le phrasé de la réflexologue s'harmonise à son objectif : « pratiquer une médecine douce, complémentaire à la médecine somatique ». « Toutes les parties du pied - miroir du corps - sont représentées par des terminaisons nerveuses », explique-t-elle. La réflexologie plantaire permet d'agir grâce à des pressions sur les zones réflexes des régions du corps douloureuses ou déséquilibrées, tant sur le plan psychique que physique. Le procédé est le même sur le crâne ou le visage. La réflexologue exerce depuis un an et ne regrette pas son installation à Québriac. « Les gens sont bienveillants. La solidarité et l'entraide ont tout leur sens ici. » Elle y ajoute « le respect », n'ayant connu aucun rendez-vous manqué ! Née à Gaël, près de Saint-Méen-le-Grand, Carole Cado a décroché un BTS secrétariat trilingue et exercé pendant 10 ans. En 2010, à 37 ans, après trois ans et demi d'études d'infirmière, diplômée, elle se spécialise dans la psychiatrie. « J'ai toujours aimé le relationnel et prendre soin des gens » précise-t-elle. Suivirent huit années dans divers établissements de

l'agglomération rennaise, quittant le dernier en 2018 après avoir été agressée par « un patient en crise ». Elle rejoignait alors une clinique psychiatrique à Mayenne mais, un an plus tard, débutait la crise du Covid. Découragée par des conditions de travail indignes\*, elle chercha en 2021 « une autre façon de prendre soin des gens ». Elle la trouva en suivant cinq mois de formation dispensée par l'École de réflexologie Bretagne, à Pleugueneuc, et conclue par un certificat.

*La réflexologie en bref : un toucher spécifique de zones dites réflexes (principalement sur les pieds ou les mains), correspondant aux tissus et aux organes du corps, favorise une relaxation globale, prévient des troubles liés au stress et stimule les fonctions d'autorégulation. Cette approche globale du corps améliore la qualité de vie du client quel que soit son âge, de l'enfant au senior.*

20, Rue de la Liberté – 06 75 40 01 07

\* « Nous ne disposons d'aucun moyen sanitaire, ni blouses ni gants ! Quant aux masques, un seul était autorisé par jour, encore fallait-il signer sur un registre avant de le prendre... »



Cloé Lecamus met également l'iridologie, les Fleurs de Bach® et le shiatsu bien-être au service du bien-être de ses consultants.

## Cloé Lecamus, naturopathe et réflexologue

### Une démarche d'éducatrice en hygiène de vie au service du bien-être.

Originaire du Mans, Cloé Lecamus a obtenu un bac S, préparé le diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale en trois ans, puis exercé au Centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis, à Rennes. Elle a côtoyé la maladie douze ans durant avant de s'inscrire au Collège naturopathie rénovée en 2017. Plus de 1 500 heures de formation et trois années plus tard, elle changeait d'activité et affichait son certificat de naturopathie. La praticienne débuta à Dinan avant, voici quinze mois, de se partager entre Hédé-Bazouges et Québriac où la maison de santé a été décisive dans son choix. Son métier de manipulatrice lui a fait mesurer l'importance de la prévention en matière de santé ; « ma connaissance du vivant, de la cellule jusqu'aux organes m'y a aidée ». Et la conclusion s'est imposée. « Il faut éduquer les gens à prendre soin de leur santé ! » Sa démarche l'a conduit à devenir « éducatrice en hygiène de vie ». D'expliquer : « la naturopathie aide, par le biais de techniques, à redevenir acteur de sa santé. » Il s'agit de stimuler et renforcer le terrain pour préserver santé et qualité de vie. Aussi, tout premier rendez-vous débute-t-il par un entretien approfondi afin d'élaborer un programme d'hygiène personnalisé. Il se base sur la nutrition, les règles d'hygiène alimentaire, des conseils d'exercices

physiques et respiratoires, des thérapies naturelles à base de plantes ou minéraux et d'autres conseils sur-mesure. La naturopathie s'adresse à toute personne soucieuse d'une prévention favorable à une bonne santé et/ou souffrant de troubles fonctionnels chroniques (digestifs, de surpoids, immunitaires, de sommeil, circulatoires, cutanés, déprime saisonnière, et troubles spécifiques féminins...), « toujours en complément de son traitement médical allopathique ». Cloé Lecamus pratique également la réflexologie, ayant obtenu la certification après cinq mois de formation à l'École de réflexologie Bretagne, à Pleugueneuc. La praticienne de 38 ans dresse un bilan positif de ses 15 premiers mois d'activité québriacoise. « C'est un bon endroit pour pratiquer la naturopathie. Les gens y sont sensibles et ont envie de prendre soin d'eux. » Et sa situation géographique lui permet de drainer des consultants de la Côte d'Émeraude à Rennes. Son projet de mise en place d'ateliers d'information sur la naturopathie avait reçu une écoute favorable de Madame le maire, mais la Covid en a décidé autrement. Elle espère pouvoir le concrétiser à l'avenir.

*La naturopathie en bref : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe la naturopathie comme troisième médecine traditionnelle mondiale, après les médecines traditionnelles chinoises et ayurvédiques\*. Elle la définit comme étant "un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques".*

*\*Qui relève de l'ayurvéda, ensemble des principes de la médecine traditionnelle indienne.*

36, rue de la Liberté - 06 75 46 21 92 - [www.cloe-lecamus-naturopathie.fr](http://www.cloe-lecamus-naturopathie.fr).



« L'hypnose va chercher le traumatisme dans l'inconscient de la personne. Utilisée à l'hôpital en anesthésie, elle coupe la douleur du mental » explique Delphyne Mahé.

## Delphyne Mahe, thérapeute et coach de vie

### Spécialiste des thérapies brèves : hypnose, PNL, soins énergétiques...

Bac en poche, Delphyne Mahé hésite entre des études de publicité et de soins à la personne. La Rouennaise opte pour la première, puis l'abandonne pour des raisons familiales. Les années passent et, à 39 ans, elle débute une formation d'infirmière à Saint-Malo. Diplômée trois ans plus tard, en 2012, elle exerce alors autour de son domicile de Saint-Domineuc et, en 2017, ouvre en parallèle un cabinet de thérapies brèves. Mais voilà deux ans qu'elle a installé son activité de thérapeute et coach de vie à la Maison de santé et de bien-être de Québriac et un an qu'elle s'y consacre à plein temps. Delphyne Mahé exerce après avoir suivi des formations thérapeutiques certifiantes à côté de son métier d'infirmière. Sa démarche s'inscrit dans un parcours de vie personnel et familial qui l'a amené à recourir aux diverses techniques qu'elle propose. La thérapeute utilise de « formidables outils, très complémentaires aux soins traditionnels pratiqués », travaillant d'ailleurs en collaboration avec des médecins. Son offre intéresse toute personne en situation de stress, anxiété, mal-être, phobie, ou souffrant d'addiction... Elle consiste à rechercher les causes profondes des douleurs et blocages du client et à l'accompagner à retrouver un mieux-être, un véritable bien-être. « Nos émotions conditionnent nos comportements » explique Delphyne Mahé.

Une mauvaise gestion des émotions peut générer des comportements disproportionnés qui amènent à subir sa vie. D'où la mise en œuvre de pratiques amenant à ce que, au quotidien, « le négatif soit déprogrammé au profit du positif. Je travaille au rééquilibrage de la santé du corps physique, émotionnel, psychique et spirituel. ». Le domaine des thérapies brèves est étendu : hypnose thérapeutique, programmation neurolinguistique (PNL), pratiques énergétiques dont le Reiki, etc. C'est



après un entretien approfondi que la praticienne en conseille une ou plusieurs à son client auquel le choix final revient. Amoureuse de la région pour y vivre depuis vingt ans, Delphyne Mahé ne souhaitait pas s'éloigner de Saint Domineuc et le local disponible à Québriac a fait son bonheur. « Je connais bien le village. J'adore venir m'y promener, en particulier sur le canal et pour voir la crèche de Noël. ».

### Thérapies brèves en bref :

Hypnose : état modifié de conscience entre l'état de veille et de sommeil. Elle vise à rendre accessible des ressources peu exploitées du cerveau et à activer ses pouvoirs d'auto-guérison à l'aide de suggestions réalisées durant cet état modifié de conscience.

Programmation neurolinguistique (PNL) : techniques de communication et de transformation de soi s'intéressant aux réactions plus qu'aux origines des comportements proposant une grille d'observation pour améliorer la perception de soi et des autres.

Reiki : approche d'origine japonaise consistant à éveiller en chaque individu un processus dynamique de guérison en intervenant sur son champ vibratoire. Le praticien appose ses mains sur différentes parties du corps et laisse la transmission d'énergie se faire.

36, rue de la Liberté - 06 75 75 38 35 - [www.lessensdubienetre.fr](http://www.lessensdubienetre.fr).



« Matière vivante et animal massif, le cheval oblige à être cohérent, sincère avec soi et son inconscient » insiste Françoise Rozé.

### Françoise Rozé, thérapeute avec le cheval

**Elle pratique la psychopédagogie de la relation avec le cheval.**

Quels Québriacais se promenant autour de la Bourdonnière n'ont pas croisé une personne menant un cheval tenu par un licol sous le regard attentif d'une cinquantenaire ? Et certains ont pu se demander pourquoi il n'était pas monté. Mais pour la bonne raison qu'il ne s'agit pas de promenade mais d'un « cheminant » en pleine séance de travail ! Son accompagnante, dont l'activité est basée au fond d'une impasse du hameau, n'est autre que Françoise Rozé, thérapeute avec – et non pas sur – le cheval, « car l'objectif n'est pas la monte ». Son approche se fonde sur l'emploi de l'animal « en tant que miroir des enjeux conscients et inconscients qui sous-tendent notre manière d'être en relation ». Sa thérapie consiste à travailler sur la résonance corporelle, émotionnelle et psychologique née du lien

établi avec le cheval. L'essentiel réside dans la façon dont le cheminant et l'animal passent d'une rencontre à une relation. « Et il ne suffit pas de voir, il faut entendre ce que dit le cheminant », souligne Françoise Rozé. Quand, par exemple, l'un explique que « le cheval est triste, il parle de lui. Ce n'est pas forcément du cheval dont il s'agit... ». La thérapie avec le cheval s'adresse « à toute personne en souffrance de la relation » : difficultés enfants-parents, entre conjoints, dans la vie, burn-out et, depuis les confinements dus à la Covid, jeunes s'interrogeant sur le sens à donner à leur vie. Dans tous les cas, le travail s'effectue généralement au rythme de séances hebdomadaires pour un enfant et bimensuelles pour un adulte. Originnaire de Redon (35), forte d'un DESS de psychologue clinicienne et cavalière, Françoise Rozé a décroché son premier emploi en 1991 comme chargée de rééducation par l'équitation. Elle a obtenu à l'aube de l'an 2000 le diplôme de "thérapeute avec le cheval" dispensé par la Fédération nationale de thérapies avec le cheval (Fentac) sous couvert de l'université Paris-Sorbonne de la Pitié Salpêtrière et intervient notamment à Paris XIII sur le diplôme universitaire "relations homme/animal – médiation, thérapie, et bien-être animal". Peu auparavant, elle avait créé Diacorps, sa structure indépendante, à Saint-Gondran. Enfin, une décennie plus tard, elle est certifiée psychanalyste par l'École psychanalytique de Bretagne. Québriacoise depuis vingt ans, la thérapeute a déménagé son activité à la Bourdonnière en 2020. Elle apprécie la campagne environnante et « tous les chemins de balade précieux quand on travaille avec des chevaux ». Au-delà, la présence d'une épicerie et d'une crêperie fait le bonheur de celle qui anime également des séminaires avec des participants venus de toute la France.

La thérapie avec le cheval et la psychopédagogie de la relation en bref : privilégiant une méthodologie de l'« être avec » et non du faire, la thérapie avec le cheval permet des réaménagements physiques et psychiques grâce à des expériences corporelles et relationnelles ajustées au stade de développement psychomoteur et psychoaffectif du patient. La psychopédagogie de la relation met le cheminant dans la position d'apprenant, à savoir qu'il se laisse enseigner dans la rencontre avec le cheval pour aller vers un plus de présence et de conscience à soi et à l'autre.

13, La Bourdonnière – 06 81 89 70 17 – [www.diacorps.fr](http://www.diacorps.fr)



## Manger sain et local... Cap' de relever le défi ?

En ce début d'année, la Communauté de communes récidive et lance son 2<sup>ème</sup> Défi Foyer à Alimentation Positive. Vous ne vous souvenez plus de ce que c'est ? Pas de soucis.... Voici un rapide tour d'horizon de ce qu'il est essentiel de retenir.

Le Défi Foyer à Alimentation Positive c'est un projet convivial, sur 5 mois, pour faire évoluer vos habitudes alimentaires. Pour y arriver, vous serez accompagné par un coach et soutenu par les membres de votre équipe. Vous vivrez des ateliers ludiques et pratiques pour savoir comment manger sainement ET simplement. Vous découvrirez des astuces pour maintenir

votre budget en mangeant local et équilibré, voire le diminuer. Vous repartirez riche de belles rencontres, de nombreux apprentissages, d'un carnet de bonnes adresses et de nouvelles habitudes alimentaires. Il ne vous reste plus qu'à vous inscrire ! Trois équipes se constituent sur le territoire pour relever le défi avec vous. Pour cela, rendez-vous début février à l'une des 3 réunions d'informations et d'inscriptions

+ d'infos : [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr) > Habitant > Environnement > Défi Foyers à Alimentation positive

## Relais Petite Enfance au service des professionnels et des familles

Auparavant appelé le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM), le Relais Petite Enfance (RPE) de la Bretagne romantique accompagne les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant et les parents dans leurs démarches. L'activité de ce service est encadrée par la CAF qui a récemment fait évoluer ses missions et son nom, mais conserve ces deux publics !

### Le Relais Petite Enfance aux côtés des familles

#### Nous attendons un enfant et nous cherchons un mode de garde pour lui ?

Le Relais vous reçoit sur rendez-vous ou par téléphone pour vous présenter l'offre d'accueil présente sur le territoire et vous accompagner dans votre recherche.

#### Quelle est la solution de garde la plus avantageuse ?

Chaque situation familiale est différente, les animatrices du Relais vous présentent les modes de calcul liés à l'emploi d'un assistant maternel, d'un garde à domicile etc.

#### J'emploie un professionnel de l'accueil individuel, mais je ne sais pas comment faire son contrat et son bulletin de paie ?

Le Relais vous oriente vers les sites officiels qui disposent de modèles de documents et vous explique les démarches à effectuer en tant qu'employeur.

### Le Relais Petite Enfance accompagne les professionnels

Les ateliers d'éveil mis en place sur l'ensemble du territoire seront aujourd'hui dédiés uniquement aux assistants maternels et garde à domicile, cela afin de favoriser les échanges entre professionnels. Cet accompagnement se traduit également par des informations régulières sur les évolutions législatives et administratives du métier et des partages de pratiques sur l'enfant et son développement. L'objectif est aussi de rendre attractif le métier pour développer une offre d'accueil adaptée aux familles du territoire. N'hésitez pas à contacter le Relais au 02 99 45 20 12 / [rpe@bretagneromantique.fr](mailto:rpe@bretagneromantique.fr) ou à les rencontrer sur RDV au siège communautaire à la Chapelle aux Filtzméens.



## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Objectif 2023

Depuis son lancement en 2018, l'élaboration du PLUi a franchi plusieurs étapes visant à répondre à différentes questions :

#### Quel territoire aujourd'hui ?

Le diagnostic du territoire et la présentation de l'état initial de l'environnement ont permis de déterminer les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

#### Quel territoire demain ?

Le PADD, à nouveau débattu en novembre 2022, vise à répondre à cette question en définissant les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon

état des continuités écologiques ;

#### Quelles règles appliquer sur le territoire pour mettre en œuvre le projet ?

C'est l'objectif du règlement littéral et graphique d'y répondre, accompagné des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) dont l'écriture est en cours.

#### Prochaine étape ?

L'arrêt du projet de PLUi qui sera soumis à enquête publique à la rentrée 2023 pour une approbation du document de planification fin 2023.

+ d'infos : <https://urbanisme.bretagneromantique.fr/> - [urbanisme@bretagneromantique.fr](mailto:urbanisme@bretagneromantique.fr)



### De belles rencontres au Village du Courtil Noë

Nous avons eu le plaisir de recevoir des personnes vivant dans des lieux inclusifs, similaires au Village du Courtil Noë.

En septembre, des habitants de Plumaudan ont fait le déplacement depuis les Côtes d'Armor pour découvrir le Village du Courtil Noë et faire connaissance avec ses habitants, autour d'un goûter partagé.

Puis, en octobre, ce sont les habitants de La Marelle, à Tinténiac qui sont venus le temps d'une après-midi jeux et d'un goûter.

Lors de ces deux rencontres, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !

Nous avons pu faire visiter notre Village et échanger sur nos cadres de vie respectifs, ainsi que la vie qui s'organise dans ces habitats, dits inclusifs. Tous partagent des espaces communs au-delà de leur logement : salle de convivialité, jardins et jardinières hautes, terrasses... Autant d'espaces propices à la rencontre et au partage.

Chacun a pu témoigner de son expérience : la vie qui s'organise, l'entraide et la solidarité qui se met en place entre les habitants, les projets partagés, les sorties qui permettent de passer des moments joyeux ensemble. Mais aussi le sentiment de sécurité apporté par le voisinage et surtout le sentiment de liberté d'être chez soi ou d'être ensemble, qui semble partagé à l'unanimité.

De belles rencontres et la promesse de leur rendre visite à notre tour !



**La Ferme du Rocher**  
Vente directe



Boeuf, Veau, Agneau, Cochon  
Merguez, Chipô, Steak haché, Terrine



**QUÉBRIAC**  
06.71.04.78.64

**MITOULIS IMMOBILIER**  
TRANSACTIONS



Eric MITOULIS  
06 16 07 30 81 (7J/7)  
mitoulisimmobilier@gmail.com  
Estimation Gratuite (7J/7)

18, chemin La Ville-Es-Ray 35190 QUÉBRIAC  
N° carte professionnelle CPI 3502 2016 000 011 434  
Ass. RCP SAA n°103 165 800 SIREN 494 818 545

SARL **ROUAULT**  
Travaux forestier et bois de chauffage

22, rue Docmaël  
35190 TREVERIEN

06 85 44 44 01  
sarlrout@outlook.fr

Commande bois de chauffage  
02 99 45 60 67 / 06 07 94 14 01





## Les veilleurs, un réseau de visiteurs bénévoles à domicile

Le dispositif des « Veilleurs-Bénévoles » a été mis en place à Québriac en 2019, dans le cadre du « Plan Canicule » du Centre Communal d'Action Sociale. Ce groupe se compose de bénévoles, habitants et élus. Les « Veilleurs » ont pour mission de s'assurer que les personnes vont bien au quotidien et n'ont pas de besoins urgents, avec un suivi régulier, par téléphone ou lors de visites de courtoisie, auprès de personnes identifiées (et répertoriées dans un registre communal et confidentiel, avec leur accord).

Ce réseau de veilleurs a été mis en place afin de rompre la solitude des personnes dites en situation d'isolement. L'action des veilleurs ne vient pas se substituer à celle des acteurs sociaux. Ils ne proposent pas d'activités qui relèvent de services sociaux, formés et reconnus (ménage, aide aux courses, repas, tâches administratives...). En revanche, le rôle du veilleur est de maintenir un lien et éventuellement

proposer des moments d'échanges autour d'un café, d'une promenade ou d'un jeu... Depuis la pandémie de Covid et ses mesures sanitaires, le groupe de bénévoles maintient avec vigilance sa veille, le plus souvent par téléphone, auprès des personnes fragiles et vulnérables. Soyons vigilants et attentifs aux personnes fragiles ou vulnérables qui nous entourent ! Signalons en Mairie, les personnes en situations d'isolement et vulnérables, pour transmissions aux élus en charge de l'Action Sociale.

Et vous, vous aimez la convivialité ? Envie d'être utile et de partager votre temps libre en bonne compagnie ? Venez rejoindre notre réseau des veilleurs bénévoles à domicile. Nous sommes disponibles pour de plus amples renseignements.

Pour tout contact : Accueil de la mairie au 02.99.68.03.52 ou [mairie.accueil@quebriac.fr](mailto:mairie.accueil@quebriac.fr)

## Retour du repas CCAS, belle participation et bonne ambiance

Dimanche 23 octobre, le repas des Aînés de la commune, âgés de plus de 68 ans et organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a rassemblé près d'une centaine de convives dans la salle du restaurant scolaire.

Après le discours de Marie-Madeleine Gamblin et la mise à l'honneur des doyens présents, Mme Germaine Béziel, 94 ans, et M. André Houitte, 93 ans, les convives ont pu apprécier les décorations réalisées par des membres du CCAS (Chantal, Aude, Claudine et Marie-Christine) et ont dégusté un savoureux repas concocté par le traiteur « L'instant-Réception ». L'association « Les chansons à Mémé » a animé la fin du repas par ses reprises de chansons des années 1920 à 1970, avant que certaines personnes se laissent aller à pousser la chansonnette.

Un merci tout particulier aux six jeunes de Québriac, Baptiste Marion, Louan Hamon, Anna Germain, Lydie Chesnot, Camille Giffard et Maëlie Le Rousic, qui ont assuré un service



sérieux, efficace et dans la bonne humeur. Tout le monde a bien apprécié le retour de ce moment convivial et de retrouvailles, après deux années d'interruption pour raison de pandémie de Covid.

Au moment de se séparer, tout le monde c'est donné rendez-vous à l'année prochaine.»





# La Semaine de l'Enfance a fait le plein : 1 576 personnes accueillies !



La 15<sup>ème</sup> édition Semaine de l'enfance s'est déroulée les 26 et 27 Novembre sur le territoire d'Anim'6. Cette manifestation, organisée par l'association Familles Rurales Hédé-Tinténjac et le SIVU Anim'6, est un événement festif qui propose des spectacles et des ateliers parents-enfants pour les tout-petits jusqu'à 10 ans !

11 Ateliers, 3 Spectacles et 1 animation des pompiers sur le week-end !



« Les pirates attaquent »,  
concert de rock pour enfant joué à guichet  
fermé sur 2 séances



Atelier  
marionnettes pour  
les 3/6 ans



Atelier senso' ludique  
pour les tout-petits



Atelier magie pour les 7/10 ans



Le spectacle « Paréidolies » a accueilli 128 personnes à Québriac  
(2 séances jouées à guichet fermé). Les objets et les instruments  
de musique ont pris vie pour créer des moments drôles et tendres  
à la fois. Un spectacle empli d'humour, de poésie et de délicatesse  
qui a donné le sourire aux spectateurs !



## Anim 6



Durant les vacances d'automne : une initiation de danse Hip-Hop à Québriac. Dans le cadre des nombreuses activités, ateliers et sorties, proposées par Anim'6, les jeunes ont eu l'occasion de s'initier à la danse Hip-Hop avec l'intervention de Clément danseur professionnel. Ces animations sont ouvertes à tous les jeunes de 10 à 17 ans. Un local leur est dédié (à Tinténiac et à St Domineuc), avec baby, billard, ping-pong, jeux de société, ils ont la possibilité de participer à tous types de sorties : bowling, cinéma, théâtre... Ainsi que des animations sportives, activités manuelles, atelier cuisine... Bref un lieu de rencontres et d'échanges où l'on peut proposer et donner son avis, ses envies pour passer de bons moments entre ami(e)s. Vous pouvez inscrire votre



enfant à tout moment de l'année. (Adhésion de 15€ par famille, journée payante selon les sorties).

- Ouvert aux Cm2 le mercredi matin de 9h30- 12h (seulement en période scolaire)
- Ouvert aux Collégiens-nes le mercredi de 12h30 à 17h et le vendredi de 17h15 à 19h (selon soirée)
- Et toutes les vacances scolaires
- Programmes et infos sont disponibles sur le site [www.anim6.fr](http://www.anim6.fr) : un ramassage en mini-bus est organisé pour emmener les jeunes sur le lieu d'animation.

N'hésitez pas à nous contacter :

Linda 06.78.10.68.55 - Johann 07.87.45.02.02

[Jeunesse.inscriptions@anim6.fr](mailto:Jeunesse.inscriptions@anim6.fr)

## APE



L'APE (Amicale des Parents d'Elèves) organise tout au long de l'année des manifestations afin de financer les projets de l'école de Québriac. Pour l'année scolaire précédente 2021/2022, une aide financière de 4500 euros a été allouée à l'école pour les projets des enfants. Les enfants ont ainsi pu profiter toute l'année des sorties et projets suivants : cinéma, équitation, patinoire, asinerie à la Bouexière, spectacle à Rennes, spectacle de danse, conte musical, Musée les Champs Libres.

Pour cette année 2022/2023, une enveloppe de 5000 euros sera attribuée à l'école pour ses différents projets. L'APE organise quatre grandes activités par année scolaire : vente de sapins de Noël, fête de Noël, « concours palets / möllky » et fête de l'école. Cette année encore, différentes actions seront de nouveau mises en place :

- Vente des sapins : samedi 3 décembre 2022

- Goûter de Noël : dimanche 11 décembre 2022
- Goûter + spectacle
- Vente d'objets personnalisés par les enfants de l'école : vers le mois de février ou mars
- Journée tournoi palet / möllky : samedi 15 avril 2023
- Fête de l'école : dimanche 25 juin

Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux bénévoles pour maintenir cette association la plus dynamique possible et faire en sorte que nos enfants gardent de beaux souvenirs de leur école.

Vous pouvez suivre toute notre actualité sur notre page Facebook : APE Québriac. Nous sommes également joignables par mail : [apequebriac35@gmail.com](mailto:apequebriac35@gmail.com) ou par téléphone : 06.11.27.50.87





### ACPG/CATM Veuves et citoyens de la paix

C'est avec un temps frais qu'une centaine de personnes sont venues commémorer L'Armistice ce vendredi 11 novembre à Québriac. Cette cérémonie a débuté par une passation de l'ancien drapeau de l'UNC, porté pendant cinquante ans par notre association ACPG CATM, devant la mairie en présence de Mme Marie Madeleine Gamblin, Maire. Ce drapeau mis sous verre sera visible dans la mairie. Puis l'assistance s'est dirigée vers le monument aux morts, pour écouter la lecture des différents textes des autorités françaises, et un texte pour rappeler l'édification il y a 100 ans du monument aux morts. S'en est suivie, l'énumération des cinq noms des québriacais morts pendant la guerre de 1870, suivie des 70 noms de québriacais morts pour la France pendant cette première Guerre Mondiale. Les enfants de l'école publique de Québriac ont lu des lettres ou des poèmes rendant hommage à ces combattants tués ou mutilés au front.



Un dépôt de gerbes a été effectué avec la participation de Madame le Maire de Québriac, des jeunes de l'école et des Présidents des associations. Georges Delahais, Président d'Honneur, a ensuite remis deux médailles de porte-drapeau à l'issue de cette cérémonie. Médaille de porte-drapeau remise à Monsieur Guillemer Jean et à Monsieur Régnauld Raymond. Le cortège est allé se recueillir sur la stèle du cimetière où reposent cinq militaires morts pendant cette grande guerre, puis la municipalité a offert un vin d'honneur dans la salle polyvalente. Le traditionnel repas servi aux 100 convives présents pour clore cette journée a débuté par un hommage à trois anciens combattants et deux veuves décédés cette année. Dans une bonne ambiance, avec quelques chansons, ce fut une journée très réussie.

### Cercle d'Ille et Rance

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 voit la vie du cercle s'animer de nouveau. De nombreuses sorties ont été appréciées par les membres du cercle d'Ille et Rance, associant notamment la jeune génération d'adolescents et d'enfants. Le championnat (Tradideiz à Vannes, Kemen tu à la Baule) maintient le groupe scénique en 3<sup>ème</sup> catégorie de la confédération Kenleur (Mention très bien au Kemen tu). Mais ce sont les fêtes folkloriques (Dol de Bretagne, Saint Denis de Gastines...) et les animations (fête des moissons Guipel, fête des châtaignes à Hédé sous Bazouges.) qui permettent de poursuivre les valeurs du cercle (partage de la culture bretonne en Haute Bretagne, convivialité intergénérationnelle).

Outre son groupe scénique, le cercle compte également ses adhérents parmi son groupe loisirs (enfants, adolescents, adultes). Pour permettre une cohésion de tous ses membres, des soirées conviviales musique et danse seront organisées (à noter prochaine date le vendredi 16 décembre).

Nous vous annonçons dès aujourd'hui un événement à retenir où sont invités les québriacais : Samedi 11 février 2023 FEST NOZ à Saint Domineuc.

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.**





## Comité des fêtes du Grand-Bois

Après deux années sans manifestations nous avons été heureux de vous retrouver nombreux à notre traditionnelle fête du 15 Août qui grâce à vous a connu un grand succès. Malheureusement pour nos pêcheurs nous avons dû annuler la pêche du matin (en cause la sécheresse). 1 mois 1/2 avant la manifestation nous avons dû faire des changements de programme pour remplacer la pêche par un concours de palets avec une participation de 22 joueurs le matin en individuel et 36 équipes l'après midi. Le midi nous avons distribué 160 Repas (Moules Frites).

Un grand merci pour votre participation... Bravo aux bénévoles pour leur investissement. Merci à vous tous car sans vous rien ne serait possible. Rendez-vous en 2023.



**Bonnes fêtes de fin d'année. Bonne et Heureuse année 2023.**

Le Bureau

## Entente Québécoise



Mi-septembre a eu lieu la fête des associations, organisée en totalité par l'Entente Québécoise et avec l'aide de bénévoles des associations adhérentes à l'Entente. Malheureusement, cela n'a pas fonctionné comme nous l'aurions souhaité.

Après en avoir discuté avec les associations présentes, nous changeons de date l'année prochaine et l'idée de faire une braderie est en projet. La date retenue sera le samedi 02 septembre 2023. Nous remercions les associations présentes, la crèche de l'Ormel, Queb'rando, ACPG-CATM, l'UNC, l'ACCA, le cercle d'Ille et Rance, l'ESQ et Québriac Migrants Solidarité, lors de cette journée.

Nous souhaitons relancer la chasse aux œufs, la date n'est pas encore fixée, mais se fera le week-end de Pâques.

L'assemblée générale de l'Entente Québécoise aura lieu le 25 mars 2023 à 10 heures. Pour tout contact, le président au 06.86.53.51.65 ou la boîte mail ententequebriacoise@gmail.com

**Les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.**

Le bureau de l'Entente Québécoise»

## Les chansons à Mémé ont démarré

Depuis le mois d'octobre 2022, un petit groupe de chanteuses et de chanteurs se retrouve Salle du Courtil Noë à Québriac pour chanter ensemble les chansons du répertoire français des années 20 à 70 (Fréhel, Boyer, Trenet, Brassens, Tino Rossi, Mouloudji, Berthe Sylva, Delyle, Brel et tant d'autres !). Accompagnés à la guitare, tout le monde peut venir chanter, sans connaissance particulière du chant ou de la musique et l'ambiance est excellente ! Nous nous retrouvons le jeudi, toutes les 2 semaines, de 19H à 20H30.

Rejoignez-nous si le « Chœur » vous en dit ! Reprise le jeudi 12 Janvier.

Adhésion : 40€ par an. Plus d'infos & inscription : 06.85.66.72.09

Cécile LECLERC





### ES Québriac - Etoile Sportive Québriacoise

Une année en plein essor pour nos jeunes footballeurs de l'ES QUEBRIAC. Nous sommes passés de 11 à 17 enfants licenciés : 1 équipe en U11, 2 équipes en U9. Afin de les encadrer, de nouveaux éducateurs bénévoles se sont engagés, merci à Sébastien et Nicolas. Bien sûr, de nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus. Pour information :

- Mercredi 16h00 à 17h 30 : entraînements de tous les jeunes
- Samedi à compter de 10h30 : Match/ plateau/entraînements.

Sportivement, ES Québriac



#### Nos petits joueurs

La fin de l'année arrive, les joueurs, joueuses et dirigeants souhaitent vous remercier pour votre participation au repas de la choucroute qui depuis deux ans nous avait manqué, heureux de pouvoir tous se retrouver autour d'une table. Une centaine de personnes dans une ambiance chaleureuse et bien sur toutes les parts à emporter. Pour la fin de la première partie du championnat l'équipe seniors vise la montée en D3, ils sont actuellement à la 3<sup>ème</sup> place. Pour nos féminines toujours en entente avec Tinténiac elles poursuivent leur saison.

**ES QUEBRIAC vous souhaite une très belle année pour 2023.**  
Le bureau



## Union Nationale des Combattants

Il y a un an nous avons reçu l'ancien drapeau de la section UNC. Usé par le temps nous avons décidé de le mettre sous verre et le remettre à la mairie. Ce drapeau a été porté par des anciens combattants de 14-18 qui avaient reçu pour certains la Légion d'Honneur pour fait de guerre, médaille militaire, croix du combattant avec palmes et citations. C'est une fierté pour nous tous de le voir ainsi conservé, à la mémoire de ces hommes revenus des champs de batailles de 14-18 qui ont honoré leurs frères, cousins, voisins et camarades de tranchées. Pour assurer la continuité sur l'ancienne hampe un nouveau drapeau a été confectionné avec les Armoiries de Québriac et l'emblème de l'UNC, avec deux dates 1958 pour l'ancienne section et 2018 pour l'association recrée. Il est visible à la Mairie.

Nous tenons à remercier ceux qui ont contribué à l'achat de notre drapeau et la mise sous verre le Conseil Général d'Ille et Vilaine, la commune de Québriac, l'association de l'entente Québriacoise, les adhérents de l'UNC, les établissements Roty, les assurances Davy de Tinténiac, le Super U de Tinténiac, la société Bravig Maen, Messieurs Thébaud Yves, Pinsard Jean René et David notre menuisier.

Les associations patriotiques, l'école, et Madame le Maire ont lu discours et rappelé les deux morts pour la France depuis 1 an. Dépôt de gerbes aux monuments aux morts et au cimetière. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité. Assemblée générale aura lieu le samedi 28 janvier à 10h00 à la salle polyvalente. Cotisation 21 euros.





## Queb' Rando

Avec Queb'rando, nous poursuivons l'entretien du patrimoine naturel de Québriac et essayons de vous le faire découvrir tout au long de l'année. L'année 2022 a permis d'ouvrir une nouvelle portion de chemin du côté de Ringadan, de travailler en collaboration avec la mairie lors des commissions chemins sur la création de parcours balisés, de vous faire découvrir le patrimoine agricole à travers notre randonnée à thème d'avril 2022 « Rencontres de ferme en ferme », etc ... Un total de plus de 80 kms de chemins proposés lors de nos différentes randonnées tout au long de l'année, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval !



### Du nouveau côté Matos !

Grâce au concours de la mairie, nous avons pu acquérir un broyeur d'accotement : nous l'avons testé pour la première fois en Septembre et c'est concluant !! Le chemin de la Donac est maintenant beaucoup plus large et agréable.

A propos des talus... Vous aurez peut-être remarqué dans la campagne de la Bretagne Romantique (et ailleurs sans doute...), certains talus sont méthodiquement arasés et leurs chênes abattus. A Queb'Rando, nous sommes très sensibles à ce genre d'atteinte à l'environnement et souhaitons œuvrer pour que ces pratiques cessent, si vous voulez participer aux réunions appelez Simon au 06.15.25.58.98.

### Une nouvelle année est lancée et toute l'équipe de Queb'Rando vous souhaite une très belle et heureuse année 2023.

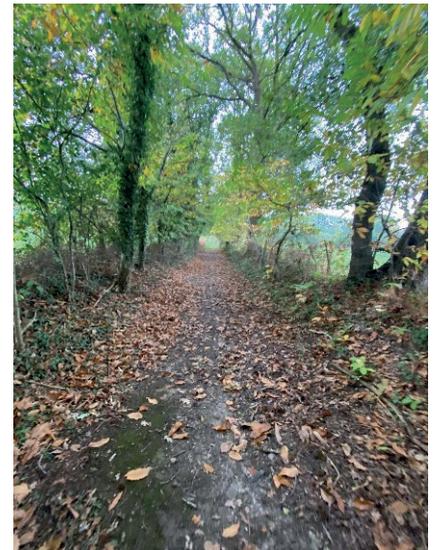
- Nous pourrions nous retrouver dans les chemins de Québriac tout au long de l'année lors de nos différents événements :
- Le dimanche 16 avril 2023 pour notre randonnée pédestre à thème (thème en cours de réflexion, peut-être une nouvelle édition des rencontres de ferme en ferme !)
  - Le samedi 3 juin 2023 pour une randonnée pédestre semi-nocturne
  - Le dimanche 10 septembre 2023 pour notre fête annuelle (randonnées : pédestre, VTT et équestre)
  - Chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois pour les sessions de débroussaillage (sur certaines périodes de l'année).

Vous souhaitez nous soutenir ? N'hésitez pas à nous rejoindre même pour quelques heures !

Vous pouvez adhérer via Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/queb-rando> ou nous retrouver lors de nos sessions mensuelles de nettoyage des chemins.

Suivez toutes nos actualités sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/assoquebrando>

Pour plus d'information : [assoquebrando@gmail.com](mailto:assoquebrando@gmail.com) / 07.62.95.22.98



## La crèche de l'Ormel

Après un temps de réflexion dû au contexte actuel de restriction énergétique, nous avons décidé de maintenir la crèche de Noël en réduisant toutefois le temps des illuminations du 10 décembre au 3 janvier. Elle s'allumera en semaine de 17h30 à 20h, le week-end de 17h30 à 22h et toute la nuit les 24 et 31 décembre. Cette crèche nous la dédions à notre grand ami Daniel Caret qui nous a quitté brutalement en octobre. Nous lui devons notamment les petits chalets du village montagnard. Sa bonne humeur, son sourire et son talent nous manquent énormément, mais il demeure toujours présent dans nos cœurs.

La crèche a repris le même site que l'année dernière et nous remercions le père Richard de nous accueillir au centre du village tout autour de l'église et de nous permettre de nous brancher sur le réseau électrique de la paroisse. Avec joie cette année nous avons accueilli de nouveaux bénévoles Dominique, Moïse, Suzanne et encore un nouveau Daniel.

Pour notre plus jeune public la maison du père Noël a intégré le village de neige. Les petits lutins et les rennes sont au travail pour être fin prêt pour le 25 décembre. Ils feront toutefois des heures supplémentaires en vue du Noël orthodoxe qui a lieu en janvier donc on pourra les voir jusqu'à la fin des illuminations.

Grâce à nos sponsors et aux dons récoltés dans notre petite tirelire nous avons pu remettre un chèque de 1000 euros à l'association « Loisir Pluriel » qui permet aux enfants porteurs d'un handicap de partager avec d'autres enfants des sorties et des loisirs. Soyez-en tous remerciés pour votre générosité.

### Nous vous souhaitons pour cette nouvelle année qui débute bonheur et santé pour vous et tous ceux que vous aimez.

Le président Michel Juhel.





# Québriac, souvenirs d'un passé, les moulins à Eau (3<sup>ème</sup> partie) par Bernard Arribard – Novembre 2022

**Le village de Rolin et les landes de Tanouarn. Le Moulin seigneurial à eau du Gué-Martin (16<sup>ème</sup> siècle) appelé aujourd'hui l'ancien moulin de Rolin (Raulin).**

Il convient de remonter à la fin du premier millénaire pour retrouver l'origine toponymique de ce village, période où une motte castrale existait en ce lieu, sur une petite butte ou petit crêt, que l'on appelait également « un Rollin » et que l'on appelle aujourd'hui « la butte du château ». Le village de Rolin (Raulin) et ses abords sont des lieux exceptionnels et chargés d'histoires. Le village, après une période de sommeil, renaît depuis la création et le développement de la zone artisanale grâce au dynamisme de beaucoup d'acteurs comme le montre la visite, le 21 février dernier, d'Olivier Dussopt, ministre délégué des Comptes Publics dans le cadre du « plan France Relance ». Vers le 14<sup>ème</sup> siècle, la famille de Québriac, propriétaire de ces terres, va faire aménager une chaussée pour la retenue des eaux afin d'y aménager en contre-bas un moulin seigneurial. L'étang et ses abords d'une superficie d'environ 13,5 hectares, ont été classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique « ZNIEFF ». La queue de l'étang est composée de landes humides à tourbeuses et de saulaies marécageuses. Les landes ont été en partie plantées en résineux. La diversité floristique est importante, avec certaines espèces protégées au niveau national ou inscrites sur la liste rouge des espèces végétales menacées dans le massif armoricain. Cette zone est située en amont d'un petit ruisseau, affluent de la rivière « la Donac ». Il est donc important de sauvegarder cet environnement dont l'état de conservation se dégrade par enrichissement, en résinement et fermeture des landes par les ligneux.

Alors que le village de Rolin n'avait pas encore d'identité, ce secteur humide et boisé était un lieu d'activités à l'époque gallo-romaine. Cette période où la Gaule est romanisée et assimile cette nouvelle culture, débute avec la victoire à Alésia de l'empereur romain Jules César en 52 avant Jésus-Christ sur les tribus gauloises conduites par Vercingétorix. Elle se termine en 486, lors de la victoire de Clovis à Soissons sur le général gallo-romain Syagrius. En effet « dans les landes de Rolin, en contre-bas du déversoir de l'étang se trouvait un site d'occupation et de transformation du fer où subsistent encore de nombreuses scories, rappelant la présence d'anciens fours, tandis qu'aux villages voisins de Longrais et Trégaret (Tinténiac) se trouvait un site d'occupation où l'on note la présence de substructions. Un second site de transformation se trouvait dans les landes de Tanouarn dans le secteur de la forge-es-anglais, du creux du sky (chemin à ciel ouvert aménagé par les anglais pendant

la guerre de Cent ans 1337-1453) et du cimetière aux anglais (lande proche de Launay-Godin exploitée autrefois par la famille Lecointe de la Vendée).

A la fin du premier millénaire, une motte castrale (tour de gué, entourée d'une palissade en bois et construite en hauteur sur une motte de terre, elle-même protégée par un fossé, ancêtre du château fort) avait été édifée. Bien que située sur la commune de Tinténiac en limite territoriale (lieu appelé la butte du château, aujourd'hui desservi par le village de Trégaret sur Tinténiac), on y accédait côté Québriac par un large chemin bordé d'arbres qui rejoignait le chemin reliant les villages de Rolin à la Launay Godin (Tinténiac). Il y a une cinquantaine d'années, on y voyait encore le fossé qui l'entourait côté Québriac, bordé de part et d'autre d'un talus et côté Tinténiac par des marécages. L'historien Anne d'Hédé évoque dans ses écrits des retranchements. Compte-tenu de son importance, cette motte castrale devait avoir un rôle défensif, contrairement à celle qui se trouvait au village de Trémagouet qui n'avait que 15 m de diamètre, hauteur 3,80 m, contenant une couche de cendre, surmontée par un remblai renfermant des tugulae (tuiles plates) et quelques poteries, associée à une basse-cour.



En haut, lieu d'implantation de la motte castrale avec chemin de desserte ; en bas, vestiges de l'ancien fossé bordé de part et d'autre d'un talus ; esquisse d'une motte castrale



Site métallurgique de Rolin en contrebas de l'étang



Reconstitution d'un bas-fourneau gallo-romain

Le village de Rolin s'était agrandi au fil des siècles et de nouvelles constructions avaient vu le jour en bordure de la voie reliant la Basse-forêt à Tinténiac. Dans le bois situé au dessus de l'étang, appelé « le Bois de Rolin » y travaillaient des bucherons, charbonniers, sabotiers... vivants avec leur famille dans des conditions précaires, huttes bien souvent



construites en planches, branchages... Dans les registres d'état civil de Québriac nous trouvons notamment les naissances au bois de Rolin des enfants de Jean Desouches sabotier et de son épouse Thérèse Guillart, dont Thérèse le 18 novembre 1810 et Pierre le 13 mars 1813. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, ce bois de Rolin et la ferme attenante appartenaient aux enfants Miniac de Tinténiac (Jean Miniac marchand négociant au bourg de Tinténiac 1748-1814 époux de Reine Bouvet 1742-1828 descendants de la famille de Miniac sieur de Chatelain en Tinténiac) qui les vendent en 1832 à Joseph Belan marchand de Bois propriétaire à Tinténiac 1780-1828 (dont les parents Alain Belan et Jeanne Pestel venant du Perret en la Baussaine, avaient acquis vers 1785 le château des Gontrais en Tinténiac) et Victoire Guinemer son épouse 1799-1882. Leurs descendants vendront la ferme de Rolin en juin 1951 à Eugène Levêque 1904-1978 (fils de Théodore et de Marie Bain) et Marie Dessens son épouse 1910-2002 (la famille Levêque exploitait cette ferme depuis 1901 et auparavant la famille Coudron dont le fils Victor 1844-1870 est décédé à la guerre de 1870-1871) et le bois de Rolin (18 hectares) est acquis par Marcel Masse et Jeanne Bellanger son épouse en novembre 1951. Face à cette ferme, sur le Placis en bordure de route (R.D.20) avait été planté quelques années après la révolution de 1789, un chêne, abattu en juillet 2003, pour des raisons de sécurité, symbole de la liberté et à proximité, à l'ombre de ce dernier, se trouvait une croix remplacée en 2021 (croix en bois, bourdonnée car les extrémités de ses bras sont ornées d'une boule représentant la grosse pomme du baton du pèlerin et avec alcove, réalisée par Jean-Luc Rubigny menuisier au Gué-Noëlland. Celle-ci avait déjà été restaurée en 1896 puis en 1950 par Ernest Lesguer 1904-1984, menuisier au Bois de la Landelle, avec l'aide d'Eugène Levêque). Celle-ci, dont l'origine est peut-être liée à une mission paroissiale célébrée au cours du 19<sup>ème</sup> siècle (retraite spirituelle, qui donnait lieu à l'implantation d'une croix dans un lieu public comme mémorial de cette mission) était l'un des lieux de procession à l'occasion des cérémonies de la fête des rogations (les trois jours précédant immédiatement le jeudi de l'Ascension).

Sur le versant des landes de Tanouarn, on cultivait principalement autrefois du sarrasin, du chanvre et du lin les abords de l'étang pouvaient servir de bassins de rouissage. La forêt de Tanouarn appartenait autrefois à la seigneurie de Combourg. Afin de subvenir à la survie des familles pauvres, au Moyen-Age, les seigneurs avaient mis à leur disposition des terres comme les landes de la Ville Gouin,, de la Mariais, et en partie de Tanouarn ... Ces terres, bois, landes n'avaient pas de propriétaire, donc non transmissibles et inaliénables et étaient réservés aux habitants d'un ou de plusieurs hameaux déterminés. Les habitants pouvaient y faire paître leur bétail, ramasser des châtaignes pour leur alimentation, du bois mort pour leurs besoins personnels et éventuellement y abattre des arbres pour la réalisation d'une construction.. ce qui existe encore dans certaines régions françaises et que l'on appelle une « mainmorte ». A la Révolution, ces terres, landes sont devenues communales. Désigné comme le moulin du Gué-Martin en 1513 lors de la déclaration de patrimoine faite par Renée d'Espinay veuve de Thomas seigneur de Québriac, dans le cadre de la réformation de la Noblesse, ce moulin à eau, situé en contrebas de la chaussée de retenue d'eau aménagée, fonctionnait avec l'écoulement des eaux de l'étang artificiel appelé aujourd'hui

l'étang de Rolin créé dans une zone naturelle humide qui faisait autrefois partie intégrante des landes qui bordaient la forêt de Tanouarn.

A l'emplacement de ce moulin qui apparaît sur le cadastre de 1836 s'élèvent aujourd'hui les bâtiments annexes d'une ferme lourdement remaniés dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Bien que rien ne permette de l'affirmer, les vestiges d'un édifice ancien visible dans les dépendances pourraient correspondre à ce moulin. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, afin de subvenir aux pénuries de manque d'eau lors de grandes sécheresses, on y adjoint un moulin à vent sur le versant des landes de Tanouarn



Cadastré de Rolin en 1836



Dépendance agricole, vestige d'un bâtiment ancien où se trouvait l'ancien moulin à eau



Creux du Sky dit à ciel ouvert édifié par les anglais à Ponçonnet lors de la guerre de 100 ans



Minérai de fer provenant de la forge-es-anglais

Ce moulin à eau seigneurial est exploité :

- De 1779 à 1783, par Jean Lenoir et Jeanne Gernigon. Jean Lenoir né à Tinténiac en 1752, fils de Jean et de Jeanne Tostivin qui exploitaient le moulin Jehan, domicilié à Québriac où il exploite le moulin avec son père, épouse à Tinténiac en 1779, Jeanne Gernigon née à Tinténiac en 1759 fille de Julien et de Thomasse Olive. Leur premier enfant, Jean naît en 1780 à Roslin en Québriac. En 1783, le couple va exploiter le moulin de la Bigottière en Tinténiac. Jean Lenoir décède à Meillac en 1813 et son épouse en 1824.
- En 1830, Auguste Lesage et Anne Lecoeur quittent le moulin de Baussaine en Pleugueneuc pour venir au moulin de Rolin. Vont naître au moulin de Baussaine en Pleugueneuc, Anne en 1816 épouse de Charles Mézière, Toussainte en 1818 épouse de Geffroy Morin, Auguste en 1820 époux de Marie Ferré qui exploiteront le moulin de Rouillon en Tinténiac, Françoise en 1823 épouse de François Gazengel, Virginie en 1828 épouse de Pascal Chapon, et François en 1830, puis au moulin de Rolin, Julien en 1832, Marie en 1833 épouse de Camille Bourneuf, Joseph en 1836 époux de Joséphine Rolland, Rose en 1837 épouse de Louis Drano et Jeanne en 1840 épouse de Jean Besson. En 1854 la couple va exploiter le moulin de Saint-Pierre de Plesguen.
- En 1854, la famille Lesage quitte le moulin de Rolin pour



St-Pierre de Plesguen et est remplacée par Julien Bain et Marie Hamon. Julien Bain né à Québriac en 1811 au bourg fils de François marchand et de Jeanne Ruffien épouse à Tinténiac en 1847, Jeanne Hamon née à Rouillon (ancienne paroisse de Saint-Mélor des Bois) en 1823 Fille de Julien meunier et de Marie Gazengel. Leurs deux premiers enfants Etienne et Julien naîtront au moulin de Rouillon et Marie en 1855 à Rolin. Julien Bain décède à Tinténiac en 1884 et son épouse à Bazouges Sous Hédé en 1892.

- En 1862, le Moulin est exploité par Etienne Roussin et Marie Chaillou. « Le 3 mars 1862 Bail par Monsieur De Castellan Charles aux époux Etienne Roussin de la ferme et les moulins de Rolin à Etienne Roussin et Marie Chaillou son épouse de la Bellangerayes en Saint-Thual, par devant Maître Alexandre Robiou notaire à Tinténiac pour une durée de 2, 6 ou 9 ans commençant au 29 septembre 1862. Les biens loués comprenaient : le moulin à eau de Rolin, l'étang et ses bords, les jardins et la chaussée, le pré du moulin, le champs du moulin, le moulin à vent et l'enclos du dit moulin, le champs de la motte Fourel, les Paturas, le clos des Chapelles, le clos de Lanoë, deux portions prés et jardins à la Noë, le pré des Sommelets , moyennant un fermage de 15 cents francs que les preneurs paieront au bailleur au château de Québriac en espèces d'or ou d'argent en deux termes égaux, le premier à Pâques de chaque année, le second à la saint-Michel de chaque année. ». Etienne Roussin, meunier originaire de Plouasne, né en 1812, domicilié à Saint-Thual, fils de Gabriel et de Marguerite Martin avait épousé à Saint-Thual en 1855 Marie Chaillou, née en 1827 à Longaulnay, fille de Pierre et de Jeanne Dauvergne. Deux enfants étaient nés au moulin de la Bellangerais en Saint-Thual, Jean Louis né en 1859 et Marie en 1861 et Rosalie née en 1863 au moulin de Rolin.
- Puis à partir de 1865, le Moulin de Rolin est exploité par Michel Josse et Adélaïde Chartier et vers 1880 par leurs enfants Jean Marie Josse et Marie Pinsard. Michel Josse né à Meillac en 1812 à la Peltrie fils de Jean et de Perrine Pitrel épouse à Meillac en octobre 1839, Adélaïde Chartier née à Meillac en 1808 aux Ruettes fille de Julien et de Cécile Eluard. Il exerce d'abord le métier de tailleur à la Ville Eude en Meillac où vont naître Jean en 1840 qui reprendra l'exploitation du moulin de Rolin avec son épouse Marie Pinsard, puis Joséphine en 1842 qui épouse successivement en 1863 François Thomas menuisier à Travoux veuf de Françoise Saliot et en 1866, son frère Jean Baptiste Thomas menuisier à Launay en la Chapelle-aux-Filtzméens. Aux Ruettes en Meillac vont naître Marie en 1843, Pierre en 1845, puis aux Champs Angers, François en 1845. Le couple exploite une ferme à la Ville Henry en Meillac ou va naître Joseph en 1852 qui reprend vers 1880 avec ses parents l'exploitation du moulin neuf et de la ferme. Ils seront les derniers meuniers car en épousant à Combourg en 1882, Joséphine Horvais, les parents prennent leur retraite à la Ville au bourg et lui se reconvertisse professionnellement. (Descendance famille Hamelin du Grand moulin). En quittant la Ville Henry en Meillac en 1855, les parents vont exploiter une ferme à Dingé puis à partir de 1865 le moulin et la ferme de Rolin. Leuf fils Jean Josse né en 1840, à son retour de la

guerre de 1870-1871, avait épousé à Québriac en septembre 1871, Marie Pinsard du bourg (3 rue des Dames) née en 1850, fille de Jean et Jeanne Pigeon. Il décède en décembre 1920 au bourg. De leur union va naître au moulin de Rolin :

- Henri en 1872 qui épouse à Dingé en 1902, Léonie Bazin. Le couple s'installe à la Chiffardière en Dingé puis à partir de 1905 aux Mesliers en Combourg.
- Julien en 1874, qui épouse à Québriac en 1899, Jeanne Ridard. Le couple s'installe, au 3 rue du Courtil Jamet puis au 17 rue des Dames, dont Jean né en 1905 et Pierre en 1907. Exerçant la profession de charpentier, il implante avec ses deux enfants vers 1925, une scierie sur la place de la Cohue. Ils élèveront également un enfant de l'assistance publique, Marcel Mazy né en 1892 à Paris.
- Appoline en 1878,
- François en 1879 qui épouse en 1907 à Québriac, Désirée Belan de la Mare. Le couple exploite une ferme au 5 et 7 rue des Dames., il décède en février 1908, alors veuve, elle épouse en seconde noce à Québriac en 1909, Emile Gueneron de la Godinaiis en Saint-Domineuc, dont Marie Guenron 1912-1993 commerçante épouse d'Adolphe Henri Salmon 1909-1976 marchand de vêtements.
- Marie née en 1883, couturière s'installe avec ses parents au 3 rue des Dames, décède jeune.

Jean Josse époux de Marie Pinsard avait participé à la guerre de 1870-1871 dans l'armée de l'Est du Général Bourbaki. Les événements qu'il avait vécu, l'avaient touchés et il aimait raconter cette période difficile et douloureuse de son parcours de vie, ce qui lui avait valut le surnom de « Bourbaki » En effet, alors que l'armistice est signé le 26 janvier 1871, la guerre se poursuit car les négociations sur le tracé de la future frontière Franco-Allemande n'ont pas abouti et que Jules Favre, alors ministre des affaires étrangères a omis de mentionner que cet accord concernait également l'armée de l'Est, placé sous le commandement du Général Bourbaki ce qui engendra la poursuite des combats dans cette région de Franche-Comté, jusqu'au 1<sup>er</sup> février dans un froid glacial (la température nocturne atteint -20 degrés) et dans la neige (environ 1 m). Après la tentative de suicide du Général Bourbaki, c'est le Général Clinchant qui poursuit les combats et négocie le 1<sup>er</sup> février 1871, avec la confédération helvétique une convention d'accueil aux Verrières pour son armée. Alors commence le triste défilé des 87 847 officiers, sous-officiers et soldats, 11 000 chevaux, 285 canons et 1158 véhicules de l'armée pénétrant sur le sol suisse par les Verrières, Les Fourgs, Vallorbe et la vallée de Joux. Craignant de subir l'invasion allemande, les suisses désarmèrent les vaincus, mais ces derniers furent accueillis, soignés, hébergés et nourris. Chaque année, la Suisse commémore cet événement ce qui a été le cas cette année le 29 janvier dernier pour les cérémonies du 150<sup>ème</sup> anniversaire (retardées d'une année en raison de la crise sanitaire) en présence de Jean Baptiste Lemoyne ministre délégué chargé du Tourisme, Annie Genevard député du secteur et ancien maire de Morteau et Serge Barcellini président du Souvenir Français. Depuis quelques années un parcours commémoratif a été aménagé à travers la ville et son nom a été porté sur le registre mémorial.



Plaque commémorative sur l'immeuble sis 43 rue de la Croix Blanche aux Verrières (Suisse), en souvenir de l'accord d'accueil conclu le 1<sup>er</sup> février 1871



Reconstitution d'un bas-fourneau gallo-romain

- Vers 1890, Jean Josse et son épouse Marie Pinsard quittent le moulin de Rolin et s'installent dans la demeure familiale de la famille Pinsard au bourg au 3, rue des Dames avec leur fille Marie, couturière. L'exploitation du moulin à eau et à vent et de la ferme de Rolin est reprise par Jean Guérin et son épouse Victoire Rozé. Jean Guérin né à Saint-Domineuc en 1838 fils de François et d'Anne Guillard épouse à Québriac en juillet 1871, Victoire Rozé née à Québriac en 1849 fille de Joseph, contonnier demeurant à la Hairie et de Jeanne Saliot. Ce couple s'installe à la Hairie et aura cinq enfants, Marie en 1873, Jean en 1875, Joseph en 1877 Alphonsine en 1879 et Adolphine en 1888.
- Ce sont donc les derniers meuniers à exercer au village de Rolin puisque l'activité cesse vers 1895 et ne subsiste plus que l'exploitation agricole. En 1896, la ferme de Rolin et le moulin à vent désaffecté, sont exploités par Julien Leray et son épouse Marie Lebrun qui s'étaient mariés à Saint-Brieuc des Iffs le 14 juin 1870 avec l'aide de leur fille Célestine qui décèdera à Rennes en février 1911 à 32 ans. Quelques années plus tard, les parents s'installent au moulin à vent où il exerce une petite activité agricole. En 1901, la ferme de Rolin est exploitée par Emmanuel Leray, né en aout 1847 à la Mariais, cultivateur fermier (décédé à Rolin le 13 juin 1914, fils de Julien et Marie Vigner) qui avait épousé à Québriac en octobre 1872, Anne Hervé née en octobre 1843 à la Crapaudière (décédée à Rolin le 4 novembre 1907, fille de Joseph et Françoise Texier) et leurs enfants, Marie Leray née en mars 1875 à la Crapaudière, François Leray né en juin 1879 à la Mariais qui épouse à Langouet en octobre 1907 Marie Jubault, et Rosalie Leray née en septembre 1881 à la Mariais. Leur dernier fils Jean Leray né en octobre 1883 à la Mariais, domestique agricole à la Gromillais épouse à Québriac en aout 1911, Marie Freté née à Saint-Domineuc en mars 1884, fille de Jean et Marie Pinault (sœur d'Aristide Freté de la Roche dont Berthe Freté 1919-2001 ancienne éclusière à la Gromillais épouse de Georges Signoux 1922-2006). Leur fils Marcel Leray né à la Besnardais en Tinténiac 1919-2007 épouse à Québriac en Juillet 1948 Christiane Cognard 1927-2007 fille de Marcel et Anne Marie Belliard de Travoux. Ils habiteront le Gléhec en Tinténiac. Leur fille Christiane Leray épouse Roger Portier 1948-2020 de la Bourdonnière en Québriac.
- En mai 1910, leur fille Marie épouse Armand Delacroix né en 1879 à St-Brieuc des Iffs au Champ Drouet fils de Jean Delacroix et Sidonie Duhil et le couple reprend l'exploitation de la ferme de Rolin où vont naître en septembre 1911, Armandine Delacroix puis en mai 1914 son frère Francis.
- En octobre 1907, leur fille Rosalie épouse Joseph Brageul né en 1884 à Tinténiac. Ils reprennent l'exploitation de la

ferme de la famille Brageul à Pondichéry où vont naître leurs enfants Marcel en novembre 1908 et Berthe en octobre 1909 décédée à Moissac en Juillet 2000 (dont descendances). La famille Brageul quitte québriac en 1913, pour Noyal sous Bazouges, puis Plesder et enfin Tinténiac pour partir définitivement en 1922, pour prendre à Moissac dans le département du Tarn et Garonne une exploitation agricole suite à l'offre départementale faite pour repeupler cette région et relancer l'économie rurale (exploitations à des prix très attractifs ce qui va entraîner le départ de beaucoup de bretons dans cette nouvelle région). Rosalie Leray décède à Boudou (Tarn et Garonne) le 28.03.1959 et son époux Joseph Brageul décède à St-Paul d'Epis (Tarn et Garonne) le 06.09.1965. La ferme de Pondichéry est alors reprise par la famille Langlais puis fin 1922 par Jean Marie Belan marchand de vaches et Marie Réhault native du bourg 1898-1988, qu'il avait épousé en novembre 1922.

Armand Delacroix, soldat au 6<sup>ème</sup> régiment du Génie, décède à l'hôpital de Dijon le 21 avril 1917 à 37 ans suite à des blessures de guerre lors du conflit de la Première Guerre Mondiale. Son épouse Marie Leray, avec ses deux enfants en bas âge, continue malgré les événements à exploiter avec trois employés, la ferme qu'elle quittera en 1922 pour partir dans le Tarn et Garonne, avec sa sœur Rosalie, emmenant avec elle, son employée Eugénie Lemarié 1901-1987 native de la Révelinais en Pleugueneuc fille d'Henri et Rosalie Métayer, qui après deux ans d'absence ayant « le mal du pays » revient en Bretagne et épouse à Québriac en Juin 1925, Louis Pinault 1900-1984, charron à la Crapaudière en Québriac fils de Louis et Françoise Brulé (descendant de Françoise Hervé née en juin 1838 à la Crapaudière, sœur d'Anne, épouse de Julien Brulé). Leur fille Armandine Delacroix épouse à Moissac le 14 mai 1936, Charles Louis Couvère.

Alors que la plupart des hommes valides ont été mobilisés et que les épouses doivent poursuivre le travail agricole, les années 1917 et 1918, sont très difficiles pour beaucoup de familles qui doivent de plus, faire face aux épidémies « la grippe espagnole qui fera 17 morts sur la commune dont la plupart des jeunes adultes puis de rougeole. Cette période est pour beaucoup de familles une remise en question dans leur pratique religieuse, pour certaines un éloignement ou pour d'autres un rapprochement, sachant, de plus que la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 avait laissé, certaines rancœurs non cicatrisées au sein de la population québriacoise.

Marie Leray de Rolin, alors veuve de guerre doit faire face à l'épidémie de rougeole qui va toucher ses deux enfants, et le dossier de demande de reconnaissance de guérison qu'elle dépose en 1918 nous permet de mieux comprendre ses appréhensions et de montrer la peur et l'ambiance éprouvante de cette époque.

*« Extrait de la publication de la « Pluie de Roses » Guérisons concernant les grâces signalées au Carmel de Lisieux entre 1914 et 1918. Sœur Thérèse touchée de la promesse d'une mère guérit son enfant mourante.*

*Rollin, (Ille-et-Vilaine) le 22 septembre 1918*

*Ma Révérende Mère,*

*Je viens vous dire toute ma reconnaissance envers Sainte-*



## Une page d'histoire

*Thérèse de l'Enfant Jésus.*

*Une épidémie de rougeole, d'une malignité particulière, a sévi dans notre commune au mois de mai dernier. A la suite de l'éruption, il se déclarait presque toujours une bronchite. Mon petit garçon de quatre ans en eut une très forte, mais ma fillette Armande, âgée de sept ans, fut encore plus gravement atteinte.*

*Depuis quinze jours elle gardait le lit, très affaiblie par la rougeole quand une congestion se révéla du côté droit ; peu après la gauche se prit, et l'on essaya deux vésicatoires. Ne voyant aucun progrès, j'en appliquai deux autres, ce qui amena des troubles sérieux de la vessie. Bientôt l'enfant se trouva au plus mal, et deux docteurs réunis en consultation se montrèrent très inquiets.*

*Le huitième jour, le premier docteur qui suivait la maladie m'avertit que s'il ne se produisait pas de changement dans les vingt-quatre heures tout espoir serait perdu. Hélas! Je ne pouvais que trop facilement m'en rendre compte, car ma fille semblait mourante et râlait déjà.*

*Dans un autre lit, tout près, son frère était bien malade aussi; Veuve de la guerre, on devine aisément ma douleur! C'est alors que je m'adressai à la petite sainte de Lisieux. Les directrices de l'école libre m'avaient apporté son image avec une relique, et je l'invoquais de tout mon cœur, mais le mieux ne venait pas. Le lendemain, au contraire, dans l'après-midi, une toux sèche et fréquente survint et acheva de me désespérer. Je parlais tout haut à Sœur-Thérèse dont l'image était attachée au rideau du lit. L'enfant qui avait toute sa connaissance suivait des yeux mes mouvements, et, sans*

*que j'y prisse garde, comprenait le sens de mes paroles. Deux fois, je l'entendis murmurer: « Ma sœur Thérèse, guérissez-moi! »*

*La nuit fut affreuse. Vers 5 heures, voyant bien que le dernier moment arrivait, je n'eus pas le courage de voir mourir ma pauvre petite fille et je m'éloignai en disant: « Sœur Thérèse, rendez-moi ma petite fille et je vous ferai connaître et j'irai avec elle sur votre tombeau ». Dans mon affolement, je descendis ensuite à l'étable pour chercher un peu de lait, alors, toujours poursuivie malgré tout par un sentiment de confiance envers la sainte, je répétais: « O Sœur Thérèse, je ne suis pas riche, mais si vous guérissez mon enfant, je vous promets d'employer, pour vous faire connaître, 500 francs sur la vente de mon bétail ».*

*Après cela, je revins tremblante, près de ma fillette et, dès que j'ouvris la porte, sa tante qui était restée près d'elle me dit avec bonheur: « elle dort d'un bon sommeil ». Et l'enfant dormait en effet avec une respiration toute naturelle. Elle était sauvée! Sœur Thérèse avait agréé mon vœu!*

*Trois heures plus tard le médecin arriva et nous témoigna une bien grande surprise en constatant le changement produit, car il ne croyait plus trouver la petite malade en vie.*

*Cependant, deux jours après, il me dit en auscultant la petite: « Jamais je n'ai vu un cœur aussi bas, tout danger est écarté, mais la convalescence sera longue et pénible. Pendant plusieurs mois, vous ne devrez donner à votre fille qu'une nourriture composée de farines les plus légères, la moindre imprudence pourrait lui être fatale sur ce point ».*

*Eh bien, seulement huit jours après, je ne pus résister aux*



*Etang de Rolin, la demeure de la famille Hocquet.*



supplications de ma petite Armande qui me réclamait du pain et du beurre « J'ai si grand faim, Maman, me disait-elle ». Je lui donnais donc du pain et de tout ce qu'elle voulait. Enfin, six semaines après sa guérison miraculeuse, elle retournait en classe plus forte qu'elle n'était avant sa maladie.

Je suis cultivatrice, ma Révérende mère, et si les grands travaux tout proches de la moisson ne m'en empêchaient, j'irais tout de suite avec ma fille accomplir mon pèlerinage à Lisieux. Je suis obligée d'attendre, mais par ailleurs, j'ai commencé à exécuter mes promesses. Dernièrement, j'ai acheté tout ce que j'ai trouvé de Vies de Sœur Thérèse dans les librairies de Rennes ; mais ce n'est pas suffisant et je viens vous prier, ma bonne Mère, de m'envoyer 300 ou 400 Vies abrégées avec dix douzaines de médailles et des images. Beaucoup de médailles seront données à des soldats.

Maintenant, je vous demande instamment de prier pour moi et, mes deux orphelins ? Mon petit garçon est guéri aussi, mais comme je l'ai dit, quoique bien malade, il le fut moins que sa sœur. Plusieurs enfants sont morts, dans le village, de la même maladie qui a failli emporter ma petite Armande, bien qu'on eût certainement plus d'espoir de les sauver que ma fille, qui était vraiment condamnée de tous. Sa tante et moi avons préparé, en pleurant, sa robe blanche pour l'habiller après sa mort. Enfin, je le répète, sans un miracle, nous ne l'aurions plus aujourd'hui.

Son petit frère nous a surpris un jour. Nous avions épinglé à son lit une image de Sœur Thérèse, un peu déchirée et usagée, et il s'est mis à nous dire : « Mais moi je l'aime aussi la petite Thérèse, et je veux l'avoir toute entière ».

A bientôt, s'il plait à Dieu, ma Révérende Mère, en attendant, veuillez agréer l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués. J'espère vous dire prochainement de vive voix toute ma reconnaissance.

Mme Delacroix.

– M. l'abbé Samson, curé de Québriac, a bien voulu signer cette relation, ainsi que cinq témoins, mais le village entier est convaincu du miracle de Sœur Thérèse en faveur de ma fille. Le 16 octobre 1918, Mme Delacroix, accompagnée de sa sœur Rosalie Leray épouse Brageul de Pondichéry et de la petite privilégiée, se présentait au parloir du Carmel et racontait, en termes émus, la guérison surprenant de l'enfant. Est joint au dossier, le certificat du Docteur de Tinténiac, (Ille-et-Vilaine) attestant la gravité extrême de la maladie et la guérison complète. Mme Delacroix confirmait le 26 août 1919 que ses deux enfants, arrachés à la mort par Sœur Thérèse l'année précédente, se maintenaient en très bonne santé. »

Après le départ de Marie Leray veuve Delacroix en 1922, la ferme est reprise par Aristide Bodin et Marie Portier venant de Bazouges-sous-Hédé, qui lors de la mise en vente de cette ferme en 1923 partiront exploiter une ferme au village de la Haie de Terre. La ferme est acquise par Eugène Souquet natif du Pont de Luittré qui décède à Rolin en Juillet 1924 et son épouse Basile Grosset native de Boudreille en Saint-Domineuc (1897-1983). Devenue veuve en Juillet 1924, elle épouse en seconde nocces, Alphonse Denot de Tinténiac 1904-1940. Cette propriété est toujours dans la descendance



1006. Québriac (I.-et-V.) — L'Étang de Raulin, vue générale

L'étang de Rolin avec au fond les landes de Tanouarn et le moulin à vent



de la famille Denot.

L'étang est alors acquis par Raphaël Hocquet 1885-1953 et son épouse Yvonne Cornavin puis leur fils Maurice Hocquet 1920-2009 époux de Jacqueline Hochet en deviendra propriétaire, dont Jean-Claude et Thierry.

Les derniers occupants du moulin à vent de Rolin que les habitants appelaient « le moulin à mariette ». Il avait été édifié au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, par la famille de Castellan, propriétaire du moulin à eau, avec sa ferme attenante, de l'étang de Rolin et landes sur le pourtour de l'étang. Situé dans les landes de Tanouarn en surplomb de l'étang, il devait comme pour beaucoup de moulin à vent, palier à l'arrêt du fonctionnement du moulin à eau en période de sécheresse. L'exploitation des deux moulins était confiée au même meunier comme l'indique le contrat de location conclu en mars 1862 avec le nouveau meunier Etienne Roussin.

Le moulin à eau et à vent de Rolin cessent leur activité vers 1895. Vers 1901, Julien Leray né à Cancale en 1835 chef de famille époux d'Anne Marie Lebrun née à St-Brieuc des iffs en 1839 vont quitter la ferme de Rolin pour élire domicile dans le moulin à vent tout en exerçant une petite activité agricole. Julien Leray décède en Janvier 1908 et son épouse Marie Lebrun, reste seule dans ce moulin isolé au milieu des landes. Veuve, ayant toujours eu beaucoup de caractère et pris les décisions qui s'imposaient, elle continue sa petite activité agricole, et c'est ainsi que les québriacais avaient dénommé ce dernier « le moulin à mariette ». Elle le quitte vers 1915 pour le village de Ringadan où elle décède le 15 décembre 1916. La lande avec les vestiges de l'ancien moulin à vent appartenant à la famille de Castellan seront vendus à la famille Busnel de Launay-Gaudin en Tinténiac (la famille Busnel avait acquis et exploitée la ferme de Launay-Godin avec une cinquantaine d'hectares à compter du 29 septembre 1923).

Quelques éléments toponymiques (origine des noms de lieux) évoqués le 18 septembre 2022 "dimanche du Patrimoine" avec la présentation de familles anciennes et récits de certains événements par Bernard Arribard :

Québriac : Albert Deshayes dans son dictionnaire des noms de familles Bretons indique que : "Québriac tire son nom d'une ancienne fondation gallo-romaine devenue paroisse. Québriac, nom de lieu gallo-romain aurait été le domaine du nommé Caprius". La découverte de murailles (murs de soutènement) d'époque gallo-romaine à la sortie du bourg, lors de la construction de la route reliant le bourg de Québriac à Tinténiac en 1840, permet de déterminer la situation approximative de l'origine du bourg. La demeure primitive devait se situer en dessous de l'ancien cimetière à l'angle de la rue des dames et de la route de Tinténiac.

Toponymie de villages dans le secteur de Rolin :

- Rolin : un rolin, nom donné autrefois à un petit crêt, une petite butte. (lieu où se trouvait autrefois la motte castrale).
- Beaumarchais : (Beau déformation de Bois) sachant qu'avant le 14<sup>ème</sup> siècle le mot « Bois » signifiait plutôt Bosquet que lieu planté d'arbres. Village apparu au cours de 19<sup>ème</sup> siècle. Lieu boisé où il est agréable de marcher et où l'on y trouvait de superbes chataigniers. Nous y trouvons les familles Bourthourault, puis Cutté/Guérin puis leur fille

Marie Cutté 1891-1975 épouse d'Emile Lainé 1886-1946 (cousin de Léonie Thébault de la Pilais 1878-1923 en religion Sœur Marie de Saint-Vivien, missionnaire franciscaine partie au Sri-Lanka, puis en Inde et en Chine où elle décède et de Marie Joseph Lesné de la Ville Gouin 1888-1966, déclarée meilleure infirmière de France) et aujourd'hui descendance de cette famille.

- Pondichéry : demeure édifée au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, « village nouveau » qui a donc la même signification que la Ville de Pondichéry en Inde (ancien comptoir français fondé en 1674 et siège de la Compagnie française des Indes Orientales, la ville fut restituée à l'Inde en 1954) où les Français sont arrivés le 4 février 1673. Elle a été exploitée par les familles Richard/Auffray en 1876 (puis Longrais), Brageul, Langlais, Jean Belan marchand de vaches et Marie Réhault en 1922, Vauléon, Dupuis.
- La Noë : signifie lieu humide, marécageux ce qui semble être le cas à Québriac, mais dans d'autres cas, ce lieu peut signifier la présence d'un fabricant de roues. La Noë, la Ville-au-Bourg, la Quénaudière ou Canaudière étaient des hameaux très humides. (A la Canaudière, Pierre Aubry qui avait épousé en 1889 Stéphanie Bain de la Saude-Cochère y exerçait le métier de tisserand. Une réserve d'eau avait été aménagée pour le rouissage du chanvre et du lin. Au 20<sup>ème</sup> siècle lors de son décès (ou celui de son fils en juin 1939) les chemins étant impraticables, il fallut transporter le cercueil à travers les champs pour rejoindre le village de Rolin, puis le convoi mortuaire rejoignit l'église de Québriac pour la cérémonie. La famille Belliard est une famille ancienne de la Noë dont Boursault/Belliard, Collec/Belliard... (famille Belliard/Rufflé venant de Bazouges-Sous-Hédé qui était arrivée vers 1758 pour exploiter l'ancienne métairie du château), Morin, Arribard puis Chesnot...
- La Bergerie : à l'origine existait en ce lieu une bergerie. Au 18<sup>ème</sup> siècle, y habitait la famille « Brustlé » qui exerçait le métier de charbonnier. Nous trouvons ensuite les familles Martel, puis Savouré/Arribard, Pinault/Denoual de La Billiais/Bournier.
- La Roche : le sol rocheux a donné son nom au village qui s'y est implanté. Au 17<sup>ème</sup>, la famille Harans y demeure. Thobie Harans sieur de la Roche 1642-1724 fils de Vincent Harans et de Julienne Lemetayer et petit fils de Guillaume Harans né en 1586 et de Laurende Clavier, épouse à Québriac en 1664 Guillemette Rouxin 1639-1671, fille de Robert Rouxin sieur de la Gentilhommière de la Tenue et de Charlotte Pottier, puis en 1678 Jeanne Duperrin et en 3<sup>ème</sup> noces à Rennes en 1682 Roberde Jeanne Chesnel 1664-1722 fille de Julien Chesnel notaire royal à Rennes et de Marguerite Delaurent. Autrefois nous y trouvions les familles Pinault puis Freté, Texier (venant de la métairie neuve), Cognard, Pérou..
- Longrais : nom de village que l'on trouve en Ille et Vilaine et qui correspond à l'ancien français « Longière : mesure de terre ». En 1672, Maître Gilles Gautier sieur de Longrais nomme Gilles Mallet né à la Mainetays en Saint-Domineuc fils d'Honorables personnes François Mallet et Charlotte Durand. Il y avait autrefois les familles Pinault dont Julien Pinault et Constance Desouches de Trégaret puis leur fille Marie Rose Pinault épouse de Pierre Richard (cultivateur et ancien conducteur du corbillard) puis Aline Richard et Pierre Joubert, les familles Talvard, Cintré, Portier, Guillemer, Denoual de la Billiais aujourd'hui Régnauld..



- La Saude Cochère : (village sur Québriac et Tinténiac) vient sans doute d'une déformation de « Sante Cochère » qui était autrefois une dîme (impôt) que l'on trouvait au 12<sup>ème</sup> siècle notamment dans l'évêché de Dol. (Sautecochère en 1197). En effet, nous nous trouvons aux limites de deux territoires édifiés, celui de Tinténiac de l'abbesse Adèle vers 1030, (abbesse de Saint-Georges de Rennes de 1032 à son décès en 1067, sœur du duc de Bretagne Alain III décédé en 1040 qui donne les revenus de ce territoire à sa sœur, après avoir destitué le seigneur de Tinténiac pour mauvais comportements) et vers 1025 de la seigneurie de Combourg (16 communes) chargé de défendre le fief archiépiscopal de Dol, dont dépendait la commune de Québriac. Les voyageurs entrant dans le territoire de l'abbesse devait en ce lieu, payer « la sante cochère » (lieu d'entrée, porte cochère). La seigneurie de Québriac, dépendant de la seigneurie de Combourg, est érigée vers 1100. La seigneurie d'Hédé/Bazouges a été érigée vers 1075 (anciennement la motte castrale Jouhan). De nombreux conflits interviendront entre eux au cours des siècles qui suivront.

La famille Thomas de la Saude Cochère descend de Thomas Harans 1655-1696 sieur de la Saude Cochère fils de Thobie Harans sieur de Travoux et de Charlotte Pottier qui épouse à Québriac le 9 janvier 1676 à la Chapelle Saint-Malo de Travoux, Jeanne Harans 1655-1708 fille de Maître Vincent Harans et de Julienne Lemetayer. Nous y trouvons autrefois les familles Chartier, Guillois, Hamonet, Chabot, Bain, Delacroix, Besnard.

- La Vendée : Fin 1860, la famille Lecointe (Jean Lecointe 1817-1898 et son épouse Louise Lebreton 1838-1903 qui s'étaient unis en 1859) quittent la Bourdonnière pour s'installer dans la nouvelle exploitation agricole qu'ils ont fait construire et auraient donné ce nom à ce nouveau lieu en souvenir de leur ancêtre François Lecointe né en 1759 à la Grenouillère en Meillac époux de Thomasse Blanchard, qui avait participé aux guerres de Vendée à la tête d'une petite armée de soldats chouans. Ils feront construire une vingtaine d'années plus tard une seconde exploitation appelée « Haute Vendée » Les pierres de l'ancien moulin à vent disparu vers le 18<sup>ème</sup> siècle, qui se trouvait en contrebas du village de Saint-Sélic ont servi à la construction de bâtiments annexes à la Haute Vendée.

- Trégaret : ( sur Tinténiac) origine celtique « tré signifie village ou ferme isolée » et Garet déformation de « Gueret » qui signifie terre, landes défrichées. (ferme isolée au milieu de landes défrichées) trait des guerets, Tresguaret au 12<sup>ème</sup> siècle, Tregueret en 1448. A partir du début du 15<sup>ème</sup> siècle le manoir de Trégaret est possédé par les familles Rebillard (1440), puis Piedelou (1480), de la Mothe (dont Guillaume de la Mothe qui épouse en 1605 Jeanne Lecorre de Chasné sur Illet, il est le représentant de l'abbesse de Saint-Georges à Tinténiac chargé de collecter ses revenus, lorsqu'il décède vers 1628, cette charge est assurée temporairement par son épouse), de Montalembert (env. de 1640 à 1750), qualifiées de sieurs de Trégaret. (mêmes familles que les seigneurs de la Motte aux Rochers en Québriac). Les sieurs de Trégaret devait payer une dîme à l'abbesse de Tinténiac. Une chapelle privée dédiée à Saint-Thomas aurait été édifée à proximité de ce manoir puis une fondation a été faite en la chapelle de l'église de Tinténiac financée par les revenus d'une habitation dans le bourg de Tinténiac et terres qui ont été

vendus comme biens nationaux à la révolution. Nous y trouvons autrefois les familles Foligné, Corvaisier, Sévin, Macé, Ferré, Hérisson, Janvier Hardy, Bourthourault, Lorre, Buan puis Yvon, Riot, Desouches, Callet...

- Launay-Godin : village de Tinténiac cité par l'abbesse en 1060. Appelé terre de Launay : terra Alnei au 12<sup>ème</sup> siècle puis terre de Reillon-Godin puis Launay Godin. Dès le 11<sup>ème</sup> siècle, Godin était propriétaire de ce domaine et son nom a été rajouté au hameau initial de Launay (Désigne le lieu aux aulnes, l'aulnaye. Outre une graphie archaïsante avec un y final, nous avons l'agglutination du l' qui nous donne Launay). Denoal qui détenait le fief de Launay-Godin (la famille Denoal demeurait toujours dans ce village à la révolution) devait fournir annuellement une vingtaine de pain dit fouace à l'abbaye de Tinténiac, deux porcs, quatre muids de vin (un muid équivalait à environ sept hectolitres de notre mesure liquide) , dix deniers pour la cire et le poisson et quatre quartiers d'avoine. L'abbesse de Tinténiac retirait de beaux revenus de la culture de la vigne. Au 16<sup>ème</sup> siècle, la demeure du propriétaire de ce village est une maison aux portes cintrées, des débris de granit taillé qui démontrent que la prospérité avait pénétré jusque chez eux. La famille Busnel a acquis et exploité la ferme avec une cinquantaine d'hectares de terre à compter du 29 septembre 1923 (Jean Busnel qui épouse en 1917 Maria Lesné puis en 1928 Maria Savin) qui était exploité auparavant par les familles Prioul de 1878 à 1923 et Launay de 1842 à 1878 (dont descend Raymond Launay veuf de Gisèle Lefoul de la Mare) .

- Housse-magne : village de Tinténiac. Housse déformation de Houche, veut dire "cerné, ceinturé" et Magne "Grand". Ce domaine important était entouré de bois, landes dépendant autrefois de la forêt de Tanouarn et de l'ancien étang à l'abbesse (aujourd'hui asséché) où se trouvait à proximité de celui-ci, l'ancienne demeure. (le bois de Housse-magne a été mis en culture vers 1970 par Jules Guillemer 1937-1975). Une stèle rappelle que c'est dans ce bois que furent fusillés deux jeunes résistants Alexis Cadoudal et Charles Hiroux le 24 Juillet 1944 par la milice française. Sur ces terres, qui dépendaient du territoire de l'abbesse de Saint-Georges, on y cultivait de la vigne vers le 13<sup>ème</sup> siècle. Vers le 17<sup>ème</sup> siècle, la famille Robiou sieur de Tréffendel qui en est propriétaire, va scinder ce domaine en deux métairies, l'une à l'angle de la route du Gléhec et l'autre en allant vers Trégaret. (les sieurs de Tréffendel sont inhumés dans le cimetière de Tinténiac, sépultures à l'abandon entourées de grilles). Les métayers étaient des familles aisées. Dans la métairie (route de Trégaret) on y trouve les familles Foligné (venant de Combourg), de Miniac (venant de chatelain), Godineau (anciens chirurgiens à Rennes puis Hédé), Ferré (venant de la Gentilhommière de la Tenue), Salliot, Simon, Guillemer... et dans la métairie angle route du Gléhec (Gléhec : frère de du célèbre guerroyeur Denoal qui édifie vers 1040, le premier château de défense de son territoire et à la demande de l'abbesse de Saint-Georges, qui hérite de terres et landes en bordure de la forêt de Tanouarn, donnant ainsi son nom au village actuel), la famille Corvée qui va l'exploiter pendant au moins 3 siècles (1650/1950). François Corvée né à Housse-magne en 1720 fils de Luc et Anne Rouxin aura une belle ascension sociale.

**JULIEN GAUTIER**

Peintre en bâtiment

neuf / rénovation / décoration

06 31 72 85 39

# KABUKI SPA & Institut

Massages  
Soins Visages  
Gommages  
Maquillage  
Manucure  
Epilations



ESPACE  
BIEN-ÊTRE  
Piscine & Hammam  
CHÈQUES KDO

18 lieu-dit Trémagouët - 35190 Québriac

Tél. 02 99 39 88 42

contact@kabuki-spa.fr

www.domainedetremagouet.com



*Réflexologie plantaire et  
cranio - faciale à Québriac*



*Prenez soin de votre corps  
par vos pieds*

- La réflexologie agit sur tous les maux du quotidien :
- Stress, anxiété, états de déprime
- Troubles du sommeil
- Troubles digestifs, (constipation, transit)
- Troubles hormonaux (règles douloureuses, ménopause...), troubles urinaires
- Maux de dos...

**Carole CADO**

Réflexologue certifiée

**06-26-40-01-07 (sur rendez-vous)**

**20, rue de la Liberté - 35190 Québriac**

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL  
LA BOURDONNIÈRE  
35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 30 93  
06 69 02 13 32  
bedelnicolas@yahoo.fr



WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM



**Régis CHAUVIERE**

Boucher Charcutier Traiteur  
Drive

15 Rue Des Dames

35190 Tinténiac

Facebook : Boucherie d'Antan

Assemblage PC - Formations - Dépannage/assistance - Installation -  
Consommables et accessoires

**H2C**  
INFORMATIQUE  
SERVICES

**MICHEL LEBULANGER**  
h2c.infoservices@free.fr - www.h2cinformatique.fr

09 50 45 49 84 - 06 77 93 96 82

34 rue de la Liberté - 35190 Québriac